

COTD 13123451234566

www.essentielcameroun.com - https://www.facebook.com/EssentielCameroun



Directeur de la publication: Antoine WONGO AHANDA
Recépissé de déclaration N° 083/RDPOP/JO5/SAAJP

Bi hebdomadaire d'information et d'analyse

N°217 lundi 12 novembre 2018

SPECTACLES

Non au tribalisme



culturel

À Paris ou dans n'importe quelle autre capitale occidentale, les artistes camerounais ayant soutenu la candidature de Paul Biya sont désormais victimes de boycott lancé par les partisans de Maurice Kamto. Leur faute, avoir presté au méga concert de soutien à la candidature de Paul Biya à l'élection présidentielle. Un déni de démocratie qui cache mal de forts relents de tribalisme. Ils sont depuis la proclamation de la présidentielle la cible d'activistes pro-Kamto qui les empêchent de prestre. Les plus frileux ou les plus peureux courbent l'échine à l'instar de Coco Argentée qui vient de s'engager auprès de ses «fans» de ne plus prestre pour le RDPC. A travers le monde, artistes, animateurs radio et télé et entrepreneurs culturels s'élèvent contre cette stigmatisation des artistes ayant soutenu Paul Biya. *Lire notre dossier* Pp. 7-10



AFFAIRE MIMI MEFO

Paul Biya prescrit l'arrêt des poursuites



P. 4

BARRAGE

Nachtigal va démarrer

L'Agence française de développement a accordé 786 milliards à l'Etat camerounais pour la mise en route du chantier de construction de cet ouvrage.

P. 3

NÉCROLOGIE

Hamadjoda Adjoudji pour l'éternité



L'ancien ministre et secrétaire général adjoint du comité central du RDPC a été inhumé hier au cimetière musulman de Soa.

P. 5

CÉLÉBRATION ŒCUMÉNIQUE

► Le septennat de Biya confié à Dieu

C'était au cours d'un office interreligieux à la basilique Marie-Reine des Apôtres de Mvolyé le 09 novembre dernier, que les prélats camerounais ont confié le destin du Cameroun à Dieu.

Annette Olinga

Autour de l'archevêque métropolitain de Yaoundé, Mgr Jean Mbarga, musulmans, protestants et pentecôtistes ont confié le destin du Cameroun au Tout Puissant, afin que la paix règne dans ce pays. Le chef de l'Etat y était personnellement représenté par le ministre en charge de la Justice, Laurent Esso.

Dans une démonstration parfaite de la Coexistence pacifique des religions du Cameroun, prêtres, révérends pasteurs et évêques de l'Eglise catholique romaine, se sont réunis autour d'un culte interreligieux, dans l'optique d'accompagner le Cameroun sur la voie de la consolidation de la paix, en vue d'accompagner le président Paul Biya qui vient de prêter serment, pour la réussite de sa nouvelle mission à la tête du Cameroun. Ils ont aussi prié pour que le calme revienne dans les

régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. « Nous avons voulu qu'au début de ce septennat, Dieu prenne le volant qui dirige le Cameroun et par conséquent, celui qui est le timonier physique, le président de la République que les Camerounais ont choisi pour cette mission », précise un fidèle.

Autour du représentant personnel du chef de l'Etat, Laurent Esso, ministre de la Justice, les membres du gouvernement, les proches collaborateurs du chef de l'Etat, les autorités administratives et municipales, et de nombreux chrétiens dont des élèves tous soucieux, se sont mis à l'unisson des cœurs dans le but de voir le Cameroun vivre dans la paix et la prospérité lors des sept prochaines années. Cheick Oumarou Malam pour le compte des musulmans, le révérend père Hemoga pour les orthodoxes, Dr Alain Ruben Gwet pour les pentecôtistes, le révérend Emmanuel Bassam Massock pour les protestants, puis Mgr Jean Mbarga pour les catholiques, ont adressé leur prière à Dieu autour de plusieurs thèmes : la paix et la justice, la promotion



de l'unité du peuple camerounais, le développement intégral, le retour à la paix et à la réconciliation, le vivre ensemble, et enfin une prière spéciale pour le chef de l'Etat dite par l'archevêque métropolitain. Au terme de ce culte œcuménique, les représentants des différentes congrégations en communion avec le peuple came-

rounais, ont prié le Tout Puissant pour que la paix règne toujours au Cameroun. « Si le Seigneur ne bâti la maison, le bâtisseur travaille en vain », a rappelé un des concélébrant. A la fin, Mgr Jean Mbarga a administré la bénédiction finale, convaincu que lors des sept prochaines années, le Cameroun vivra dans la paix.

CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

► Paris organise un forum sur la paix

Ce forum qui a débuté hier à Paris en commémoration au centenaire de l'armistice de novembre 1918 s'achèvera demain 13 novembre.

A. O



Dans l'histoire, le monde entier a retenu la date du 11 novembre 1918 comme la date de la fin de la première guerre mondiale qui aura duré quatre ans. Cette guerre qui a causé de nombreux ravages reste encore gravée dans la mémoire des uns et des autres. C'est donc pour célébrer la fin de cette guerre tragique que la communauté internationale célèbre chaque année le 11 novembre en souvenir de la fin de cette tragédie. Du 11 au 13 novembre 2018, Paris organise la première édition du forum sur la paix.

Ce forum sert de référence dans la dyna-

mique de commémoration du centenaire de la première guerre mondiale. Un conflit écrit au rouge dans la conscience collective de par l'intensité de ses conflits et ses millions de victimes. Organisé à l'initiative du président français Emmanuel Macron, c'est une plateforme d'échanges et de débats en

réponse à la montée incessante du conflit dans le monde. La date du 11 novembre est devenue un rendez-vous annuel d'échanges d'idées, de projet et d'initiatives pour contribuer de manière efficace à une meilleure coopération internationale sur les dangers globaux, à une mondialisation plus juste et à un système multilatéral mieux intégré. « Faire avancer la paix par une meilleure gouvernance mondiale, et favoriser tout ce qui concourt à faire baisser les tensions entre les peuples et entre les nations », est l'objectif principal de ce rendez-vous.

Cette rencontre se tient en présence d'une soixantaine de chefs d'Etats, des dizaines de responsables des organisations internationales, des centaines d'acteurs de la société civile et de plus de vingt mille invités. Ce

forum est structuré autour de cinq thématiques à savoir : paix et sécurité, environnement, développement, numérique et nouvelles technologie, et économie inclusive. Au Cameroun, l'ambassade de France à Yaoundé a servi de cadre aux manifestations commémoratives, au cours d'une cérémonie présidée par l'ambassadeur de France au Cameroun Gilles Thibault et en présence du secrétaire d'Etat à la gendarmerie nationale Galax Yves Etoga. Plusieurs décorations ont été accordées à des militaires, alors que le public composé essentiellement de diplomates et de militaires a eu droit à une exposition de photos retraçant la participation camerounaise à la première guerre mondiale.

L'essentiel

IMMEUBLE SOCIETE GENERALE CAMEROUN
Carrefour des carreaux
B.P : 1260 Yaoundé
Contact : 655 76 80 94
essentiellucameroun@yahoo.com
www.camermedias.com

L'essentiel

Directeur de la publication :
Antoine Wongo Ahanda
Coordonnateur de la Rédaction :
Christophe Mvondo
Rédacteur en Chef Informations générales :
Abraham Ndjana Modo
Rédacteur en Chef Enquêtes et dossiers :
Blaise Nhang
Chroniqueurs :
Alphonse Ateba Ndoumou, Bartho Amugu
Rédaction : Charles Nwanochi, René Noël Atangana, Arnaud Joseph Etoundi, Marc Mounnga, Aboubakar Yero, Ahmed Abdou-Aziz, Rodolph Tanga, Mathieu Nathanaël

Njog, Nomo Modo, Francis Nguélé, Mercedes Beleheka, Annette Olinga, Bélise Hiol, Nathalie Ahanda, Nadège Nyemeck

Relecture : Lionel Owona
Webmaster : Jean-François Ahanda
Commercial et Marketing : Roger Ngonda Yusi
Soutien technique : Thomas Aurélien Ndassibou, Boris Manda Nkodo et Alice Thècle Balla
Stagiaires : Rose Bertille Mbang, Arnaud Evina, Camille Olivia Ayissi
Conception Graphique :
Laurent ABAH © CREATIVE THINK (+33783195537)
Production : Eric Azegue
Impression : SOPECAM
Tirage : 4000 exemplaires
Distribution : Eric Azegue, Joseph Nkomedo
<https://www.facebook.com/EssentielCameroun>

BARRAGE DE NACHTIGAL

► 786 milliards pour démarrer

Les accords de financement ont été signés le 07 novembre dernier à Paris entre l'Etat camerounais et les partenaires techniques et financiers.

Annette Olinga

L'Agence française de développement à travers Proparco sa filiale dédiée au financement privé, a accordé un prêt de 786 milliards au Cameroun afin de financer la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance de Nachtigal hydro power company (NHPC).

L'équipe gouvernementale en charge des négociations était conduite par le ministre des Finances Louis Paul Motaze assisté de son homologue de l'Eau et de l'Energie Gaston Eloundou Essomba.

La signature de ces conventions marque une étape importante vers le démarrage effectif des travaux.

Le barrage d'une capacité de 420 mégawatts et d'un coût global d'environ 786 milliards FCFA, va contribuer à l'amélioration de l'offre énergétique au Cameroun.

Pour parapher ces accords financiers, le ministre des Finances Louis Paul Motaze accompagné de son homologue de Gaston Eloundou Essomba. Du côté des partenaires, une vingtaine environ avec pour chef de file, la société financière internationale une filiale de la Banque mondiale.

Un projet qui se veut exemplaire en matière environnemental avec un volet



développement local qui ne sera pas en reste. Pour la directrice internationale du groupe EDS, partenaire du projet, « pour avoir une croissance durable, il faut une énergie durable et soutenable comme l'hydroélectrique ». Il y a quelques jours, le chef de l'Etat Paul Biya dans son discours d'investiture, annonçait son engagement de construire bientôt de nouveaux barrages. « Nous venons concrétiser cette volonté inébranlable du président de la République d'améliorer les

conditions de vie des populations et des agents économiques et de sortir de la dépendance au pétrole, parce que beaucoup de nos pays sont encore dépendants au pétrole. Diversifier l'économie, mais comment peut-on diversifier l'économie si l'énergie manque » a rappelé Louis Paul Motaze.

Capacité du barrage
Ces fonds, sont destinés au financement d'une centrale hydroélectrique d'une puissance de 420 mégawatts (MW) qui

permettra à terme de fournir près de 30% de la production d'électricité du pays, a souligné l'Agence française de développement, dans un communiqué de presse. Selon le texte, la centrale de Nachtigal permettra « d'améliorer et de sécuriser l'accès à l'électricité des populations tout en contribuant à la transition en carbone du pays et de permettre la diminution du coût moyen de production de l'électricité. Sans alourdir significativement l'endettement de l'Etat, grâce au recours à un partenariat public-privé permettant de mobiliser des capitaux privés ».

Cette infrastructure devrait faire face à au déficit énergétique qui pèse sur le Cameroun, alors que la demande en électricité augmente en moyenne de 7% par an et devrait continuer à augmenter. Selon la description, le projet Nachtigal qui se situe sur le fleuve Sanaga, à 65km au nord-est de Yaoundé, comprend la conception, la construction, l'entretien, l'exploitation et la maintenance pendant 35 ans d'un barrage au fil de l'eau et de la centrale hydroélectrique de 420MW associée. Mais également les lignes de transport et des postes de transformation nécessaires à l'évacuation de l'électricité.

Ce projet hydraulique est un jalon clé du plan de développement du secteur de l'électricité (PDSE) élaboré en 2014 par le gouvernement camerounais avec le soutien de la Banque mondiale.

MTN CAMEROON

► 10% du personnel mis à la porte

La filiale du groupe Sud-africain invoque pour cela des raisons conjoncturelles

Mathieu Nathanaël Njog

Après les licenciements de l'année dernière qui avait entraîné une dénonciation des concernés comme étant une purge à tête chercheuse, le 24 octobre 2018, des dizaines d'employés ont reçu des lettres de ruptures de contrats. Cette décision découle, souligne la direction générale de MTN Cameroon, de « la récente réorganisation » de la société. Celle-ci « a eu pour effet la suppression ou la transformation de certains postes de travail, dont le vôtre ». Dans un communiqué publié le 31 octobre dernier, il était indiqué que « dans le cadre de cette réorganisation, il s'est également avéré nécessaire de réduire de près de 10% les effectifs de l'entreprise, afin de la recentrer sur ses priorités et mettre l'accent sur l'excellence dans l'exécution de ses missions ». Une réorganisation structurelle de ses équipes opérationnelles, dont le but est « d'accroître son efficacité au service de la clientèle, et assurer sa croissance dans la durée ».

Cette restructuration entre dans le programme de redressement entamé par le nouveau directeur gé-

ral (DG), le Néerlandais Hendrik Kasteel. Lui qui a pour défi de maintenir MTN Cameroon, fournisseur de solutions de communication et de paiement, présent au Cameroun depuis février 2000, « sur la voie de la croissance et de renforcer la position de leader de l'entreprise sur le marché camerounais des télécommunications ». Une mission herculéenne pas évidente, pour lui qui arrive dans un contexte économique peu favorable. Un contexte marqué par une accumulation de déficits budgétaires publics suite à la chute drastique des cours de matières premières et les pénuries de devises, et auxquels s'ajoute une crise sécuritaire dans les régions du Sud-ouest et Nord-ouest qui a des incidences économiques globales tel que le souligne le dernier rapport du Groupement Inter-patronal du Cameroun (GICAM).

Rapport dans lequel, il ressort que les conséquences économiques et impacts sur l'activité des entreprises du secteur des Télécommunications sont alarmants avec plus de 300 millions FCFA d'équipements détruits par des actes de vandalisme et plus d'un milliard FCFA de manque à gagner par mois. Et cela depuis janvier 2017. C'est pourquoi, dans ledit com-

muniqué, il est reconnu que « dans une industrie de télécommunications en pleine mutation, MTN Cameroon se doit de rationaliser son modèle opérationnel, pour renforcer sa compétitivité... Avec une organisation plus agile, centrée sur un double objectif : mieux servir et satisfaire une clientèle de plus en plus exigeante et en quête de services plus performants ; être à l'avant-garde des innovations dont l'Economie numérique a besoin au Cameroun ».

La filiale du groupe sud-africain MTN souligne que la réduction des effectifs s'est effectuée sous le contrôle du ministère du Travail et de la Sécurité sociale (MINTSS), dans le respect de la législation en vigueur au Cameroun, et en collaboration avec les délégués du personnel et les syndicats. Par ailleurs, elle s'est engagée à payer les indemnités et avantages. Un calcul effectué conformément au protocole d'accord signé entre les représentants du personnel et la direction générale sous les auspices du MINTSS le 18 octobre 2018. Toutefois, le DG Hendrik Kasteel prend l'engagement que le personnel ainsi licencié sera prioritaire en cas d'un nouveau recrutement dans les deux années suivantes.

AFFAIRE MIMI MEFO

POLITIQUE / ÉCONOMIE / MONDE / SOCIAL

► La magnanimité du chef de l'Etat

Quelques heures après la sortie de Mimi Mefo Takembou, le colonel Didier Badjeck, chef de la cellule communication au ministère de la Défense a expliqué qu'il s'agit d'une décision prise par le chef des armées dans le but d'apaiser les tensions.

Mercedes Beleheka

Tout est bien qui finit bien, pourrait-on conclure dans le cadre de l'affaire Mimi Mefo Takembou. Depuis le samedi 10 novembre, la journaliste en service à Equinoxe TV respire en effet l'air de la liberté. Après trois jours passés derrière les barreaux de la prison centrale de New Bell à Douala, celle qui était accusée de « propagation de fausses nouvelles, de nouvelles mensongères susceptibles de nuire aux autorités publiques ou à la cohésion nationale, d'outrage aux corps constitués et aux fonctionnaires, incitation à la révolte contre le gouvernement et les institutions de la République », est libre et pourrait définitivement être hors de toutes poursuites judiciaires.

Une décision qu'elle doit au président de la République, qui n'a ménagé aucun effort pour apaiser les tensions et mettre un terme à la mobilisation des syndicats, des avocats et de nombreux Camerounais. Quelques heures après la sortie du rédacteur en chef adjoint de cette chaîne de télévision privée, le chef de la division de la communication au ministère de la Défense a expliqué les motifs et raisons de cette fin heureuse. « C'est le chef de l'Etat qui, personnellement, a décidé de l'arrêt des poursuites, dans un geste de magnanimité. Cela ne veut pas dire, loin s'en faut, que cette journaliste est innocente.

Elle devrait par conséquent y tirer tous les enseignements en se gardant de toute récidive... », a rappelé le colonel Didier Badjeck.

La journaliste avait relayé les propos d'une source affirmant que le missionnaire américain Charles Wesco, décédé le 30 octobre au cours d'un accrochage entre séparatistes anglophones et forces de sécurité camerounaises dans le Nord-ouest, aurait été tué par des balles de l'armée régulière. Malgré tout, la journaliste Mimi Mefo comparaitra ce 12 novembre devant le Tribunal militaire de Douala pour atteinte à la sûreté de l'Etat.

Pourtant, selon le colonel Didier Badjeck, « le pasteur Charles Truman Wesco est mort suite aux blessures occasionnées par des sécessionnistes embusqués au carrefour Four conners à Bambui ».

En effet, depuis l'incarcération de cette journaliste, il y a eu une vague de mobilisation venant pour la plupart des confrères, réclamant sa libération. La décision, du chef de l'Etat vient ainsi mettre un terme aux revendications et annuler les activités prévues à savoir, boycott, meeting et marche par les syndicats des journalistes, les partis politiques dans les jours à venir. Plus loin du Cameroun, en 2012, le porte-parole informel du Collectif Anonymous, le journaliste Barrett



Brown a été poursuivi pour avoir posté des liens contenant des informations appartenant à la société de renseignement privée américaine « Stratfor Global Intelligence ».

Après le geste de magnanimité du chef de l'Etat en faveur du journaliste Mimi Mefo, les professionnels du métier devraient en tirer tous les enseignements pour ne plus tomber dans les mêmes travers de nature à ternir l'image de l'armée nationale. « Revenant sur cette décision qui est comprise comme un geste d'apaisement au lendemain de la prestation de serment du chef de l'Etat, il faut souligner que ce geste ne doit pas être compris comme une exemption du respect des lois de la République », note le colonel Didier Badjeck.

CE QUE PRÉVOIT LA LOI

PARAGRAPHE II : DE LA MISE EN MOUVEMENT ET DE L'EXERCICE DE L'ACTION PUBLIQUE

Article 13 : (1) L'action publique devant le Tribunal Militaire est mise en mouvement et exercée par le Commissaire du Gouvernement dans les conditions prévues par le Code de Procédure Pénale.

(2) Pour les affaires signalées, le Commissaire du Gouvernement est tenu d'en référer au Ministre chargé de la justice militaire.

(3) Le Ministre chargé de la justice militaire détermine, en tant que de besoin, les affaires visées à l'alinéa 2 ci-dessus.

(4) Sur prescription du Président

de la République, le Ministre chargé de la justice militaire peut arrêter à tout moment, avant le prononcé du jugement, toute poursuite pénale devant le Tribunal Militaire.

(5) La constitution de partie civile se fait conformément aux règles du Code Procédure Pénale.

Article 14 : (1) Le Commissaire du Gouvernement peut requérir par écrit, puis oralement, après autorisation du Ministre chargé de la justice militaire, l'arrêt des poursuites à tout stade de la procédure et avant l'intervention d'une décision au fond, lorsque ces poursuites sont de nature à compromettre l'intérêt social ou la paix publique.

CE QUI SE FAIT EN CÔTE D'IVOIRE

POLICE NATIONALE DE CÔTE D'IVOIRE
LES RESEAUX SOCIAUX

Puissant vecteur d'information du 21^e siècle, les réseaux sociaux sont devenus indispensables à la communication entre les hommes. Par conséquent, ils nécessitent donc des normes d'utilisations que le monde devrait connaître, en vue d'une pratique conforme de cet outil. Nous n'avons pas la prétention, de tout connaître. Mais au vue de certaines situations vécues par certains de vos proches, nous nous devons de vous prodiguer certains conseils qui pourraient limiter l'effet néfaste des réseaux sociaux dans votre quotidien.

Conseils Pratiques

1. Vérifier toujours les informations prises sur les réseaux sociaux en les confrontant à d'autres sources d'informations relayant les mêmes informations avant d'en parler.
2. Vérifier toujours la véracité d'une information avant de la publier.
3. Eviter de trop exposer sa personne sur les réseaux sociaux.
4. Analyser l'impact que pourra avoir votre publication sur vous et votre entourage.
5. Eviter de publier des photos, des vidéos et des informations de vos proches sans leur consentement.
6. Eviter de partager de ces données personnelles (vidéos- photos) qu'elles soient obscènes ou pas, car elles pourraient être utilisées à d'autres fins par vos contacts.
7. Vérifier toujours l'identité d'une personne étrangère dont on reçoit une invitation. En allant sur son profil surtout voir les liens qui vous lieraient.

Avec ces quelques conseils donnés, nous pensons vous avoir donné le minimum pour une meilleure utilisation des réseaux sociaux.

Merci pour votre compréhension !

LIBÉRATION DE LA JOURNALISTE D'EQUINOXE TV

► Pour une écologie de la vertu

Par Alphonse Ateba Ndoumou

A la suite de la décision du président de la République d'ordonner l'arrêt de toute procédure contre elle, la journaliste d'Equinoxe TV, précédemment tombée sous les rigueurs de la loi, est à nouveau libre depuis samedi soir. Hosanna au plus haut des cieux ! Et si le signe était la chose, en orfèvre des symboles d'essence démocratique sur le sens de l'Histoire qui se fait sous nos yeux, et sublime seigneur, Paul Biya dessine là le cap de ce qui sera, probablement, la première grande opportunité du septennat naissant, sous la forme d'une plus grande humanisation de l'Etat.

Depuis, la bourse nationale des valeurs de la liberté s'est singulièrement emballée qui affichera bientôt son taux directeur ou sa valeur de référence. En attendant, tous, journalistes, avocats, entrepreneurs politiques et activistes sociaux en tout genre se bousculent aux portillons pour entonner la gloria des nobles causes abouties. Une brise fraîche traverse le microcosme et l'on se congratule.

Finalement, cette affaire est de celles qui ont le don de rendre le Cameroun lisible et explicable. Femme, anglophone, journaliste, mais coupable d'excès d'opinion dans les nou-

veaux médias, alors que se tient, simultanément, un séminaire pour réconcilier le journalisme traditionnel avec l'hydre des réseaux sociaux, Paul Biya, le candidat du tweet, devenu président du « aidez-moi », lui qui dénonce les followers passifs, mais qui n'a eu aucune hésitation à diffuser le contentieux de la dernière présidentielle en mondovision, ce Paul Biya là est un homme neuf dont le renouvellement renvoie aux fondements du Renouveau. Rigueur et Moralisation ne riment-ils pas avec humanisation ? L'occasion était belle et il l'a saisie, pour planter le cadre idéal du nouveau pacte républicain pour l'émergence.

Quelqu'un faisait remarquer récemment qu'un septennat se devait de s'ouvrir sur un acte d'éclat qui irradie la période en vue. Si nul ne peut dire à quoi il pensait exactement, nous avons néanmoins là, sous nos yeux, un fait fondateur de compréhension et d'humanisation politique, sans ouvrir sur une foire aux complaisances. Par ce fait présidentiel, la femme camerounaise, celle du foyer, du champ ou du bureau sait déjà qu'elle a sur qui compter dans les jours prochains, et peu importe la saison et les vents contraires. Poursuivie dans le cadre d'un acte d'expression privée, la libération de la journaliste annonce, surtout, pour tous, anglophones et francophones, l'aurore d'une période de renforcement de toutes les libertés, notamment en

matière d'expression, sans préjudice, bien entendu, du nécessaire respect des lois.

Reste à espérer que chacun travaille à bien s'approprier le jeu et les enjeux, pour éviter à l'avenir ces inutiles méprises qui pourraient se révéler contre productives. A la vérité, et il convient d'en convenir, le droit des journalistes à la libre expression n'est pas négociable. Toutefois, ce droit cohabite avec d'autres, dont certains lui sont supérieurs, tels, le droit à la vie, à la santé, à l'éducation, à la sécurité collective, à l'alimentation... Il serait donc hasardeux de considérer que le journaliste est le point d'aboutissement et d'accomplissement maximal de tous les droits dans le cadre de son métier. Erreur ! Dans aucun pays du monde, les questions de sécurité collective ne sont de l'ordre de la libre opinion. De même, il convient, dès à présent, de mettre une démarcation nette entre journalisme et militantisme. Paul Biya qui dit « aidez-moi » a fait sa part aujourd'hui, en libérant la journaliste. Ce sera encore son droit et son devoir demain de laisser la justice faire tout son travail. A chacun, dès à présent, de choisir le type d'aide à apporter à Paul Biya. Aide à l'humanisation de l'Etat ou au raidissement général. Dans un cas comme dans l'autre, ce sera à la qualité de notre aide de consolider les opportunités promises, dans le cadre bien pensé d'une nouvelle écologie de la vertu.

NORTH WEST

► The spectacular release by government forces of 78 kidnapped students

Since the beginning of what is now considered the Anglophone crisis, Northwest Regional boss, Adolphe Lele L'Afrique has known no rest due to insecurity.

Akwacho Precious

Governor Lele L'Afrique applauds efforts of security forces, Administration and educational stakeholders of the NWR in the release of 78 out of 82 kidnapped at PSS Nkwen. The Education family, the Administration of the Northwest Region and the families of students at the Presbyterian Secondary School Nkwen have had a sigh of relief after a majority of the abducted students were released though four persons are still with their abductors.

On Wednesday November 7th, security forces in the region who had been charged in an operation to bring back the abducted students, recovered 76 students in an interior part of Bafut subdivision, one of the harbours of secessionist fighters, a village in the Northwest Region of Cameroon. Amidst tight security, the students were ferried to the military headquarters at up station where they had their first meal and were later presented to the Governor, the Administration of the Region and Education stakeholders in the region. Present was also the Chairman of the Social Democratic Front, Ni John Fru Ndi.

Presenting the released students to the Governor and the administration, the Secondary education boss, Mr. Ngwang Roland Yuven said, the coming together of the education stakeholders which coincided with the release of their students was upon instruction from the governor for a crucial meeting to be held for stakeholders and key actors of the education family in the region to seek ways to get the students released and see how education can go on void of attacks. The Regional Delegate for Secondary Education thanked the Governor for efforts put together for the release of the children and hoped that by the end of the meeting, together with his collaborators, they will ensure that the efforts of Governor Lele to ensure that education is upheld, will not go in vain.

Governor Adolphe lele L'Afrique in his remark stated that the planned meeting with educational stakeholders coinciding with the release



of the abducted students was God's plan. He congratulated the collaboration of the educational stakeholders and the administration, applauded the relentless efforts of the security forces and the Intelligence Unit. He explained that the meeting he was supposed to chair could not be held as previewed because of its new twist which was the release of the abducted students. Mr. LELE revisited the swearing in speech of the Head of State, President Paul Biya on his pronouncements on the ongoing crisis, acknowledging that there is a problem, and calling on those in the bushes to drop down their weapons and return to civil life and the administration has been given instructions to impliment that decision. While congratulating the head of state for his brilliant success, they pledged that the administration of the Northwest Region will stand by the Head of state to bring normalcy to the Northwest Region. Governor Lele disclosed that almost

all who were abducted had been released but for four persons, two students and two school administrators, and the administration is strategizing to bring them back home. More, the Divisional officer for Noni that was abducted has also been released thanks to the collaboration of security officers and all the stakeholders involved, Governor Adolphe mentioned. The students after their presentation were again taken in the military van to where they were offered lunch and driven back to school. It should be noted that since the beginning of the struggle, schools, school children, school authorities, have been the target of abductors who demand for ransom after abducting a soul. The administration continues to work in collaboration with the security forces and the intelligence unit to bring back the remaining four who are in the abductors den.

HOMMAGE

► Hamadjoda Adjoudji a été inhumé hier à Soa

Décédé à l'âge de 81 ans après une longue maladie le 07 novembre dernier, l'ancien secrétaire adjoint du Comité central du RDPC a été décoré à titre posthume.



Annette Olinga

Docteur vétérinaire, Hamadjoda Adjoudji était l'un des plus anciens ministres du Cameroun. Il a occupé le département de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales de 1984 à 2004, soit 20 ans sans interruption. Originaire du département de Banyo dans l'Adamaoua, cet ancien ministre était aussi président du Conseil d'administration de deux entreprises publiques : l'Agence de régulation des marchés publics et le laboratoire vétérinaire national. Celui qui quitte la scène a aussi été secrétaire général adjoint du RDPC, parti de Paul Biya. Parti qu'il a rejoint depuis sa création en 1985 à Bamenda dans la région du Nord-ouest. Ce fidèle de la première heure du président Biya a vu son poids politique se rétrécir dans l'Adamaoua en août 2016, lorsque des personnalités de premier plan de sa région ont adressé un memorandum au président Paul Biya. Dans ce document, ces élites déroulaient un chapelet de revendications et dénonçaient l'absence d'infrastructures dans leur région.

Il y a peu, il a été victime d'un malaise, l'ayant conduit en évacuation sanitaire en France où il est finalement décédé.

Fatigué par le poids de l'âge, et sous le poids de nombreuses charges politiques et administratives, le Dr Hamadjoda Adjoudji vient d'être enterré. Selon des témoignages, « il a été victime d'une chute, dans son village natal, à Banyo, dans la région de l'Adamaoua. Malaise qui l'avait conduit à une évacuation sanitaire pour la France ».

On se souvient encore qu'en 1992, lorsqu'à quelques mois de l'élection présidentielle d'octobre, Garga Haman Adj, alors ministre de la Fonction publique et du Contrôle supérieur de l'État démissionne, Paul Biya nomme alors Hamadjoda Adjoudji, ministre de la Fonction publique et du Contrôle supérieur de l'Etat, par intérim. Poste qu'il assumera pendant deux semaines, avant la nomination du jeune Sali Daïrou.

Pour tous les services rendus à la nation, le peuple camerounais lui est reconnaissant : « Je salue en lui la mémoire d'un homme qui a su encadré les jeunes, qui a su souvent être au-dessus et qui a su souvent prendre du recul, avec un engagement sans égal souvent pour son pays », article Grégoire Owona, ministre du Travail et de la Sécurité sociale par ailleurs secrétaire général adjoint du comité central du RDPC. Vivement que la terre de nos ancêtres lui soit légère.

PRISE D'OTAGE À BAMENDA

► Heureux dénouement

Grâce à une intervention professionnelle de nos forces de défense et de sécurité, les élèves enlevés à la Presbyterian College Nkwen à Bamenda par les sécessionnistes ont été retrouvés en vie.

Nadège Nyemeck

Si on reste toujours sans nouvelles des deux encadreurs enlevés en même temps que les élèves, l'ensemble des 79 pensionnaires enlevés au collège Presbytérien de Nkwen à Bamenda région du Nord-ouest, ainsi que le chauffeur du collège ont été libérés le 07 novembre après deux jours de captivité. Les otages ont été retrouvés à Bafut, à une vingtaine de kilomètres de Bamenda. Les informations fournies par le gouverneur de la région du Nord-ouest Adolphe Lele L'Afrique le 07 novembre dernier faisaient état de ce que « tous les enfants ont été libérés. Un des trois res-

pensables retenus avec eux a également été libéré. Mais les deux autres encadreurs sont toujours retenus. »

Pour l'heure, on est toujours sans nouvelles de la principale du collège Mme Belinda Bame Wanyu. Des tractations sont toujours en cours pour la libération de la principale et de son collaborateur toujours entre les mains de leurs ravisseurs.

Selon les témoignages, sur place, les ravisseurs sont arrivés au petit matin du 05 novembre, ils ont saccagé les dortoirs pour extraire les pensionnaires, avant de conduire les plus grands, ceux des classes de Form 5 à Upper Sixth, ainsi que la principale qui réside dans le collège, les otages se seraient déplacés à pieds, sous la surveillance vigilante de leurs ravisseurs. Cette

version des faits a été confirmée par le modérateur de l'église presbytérienne, qui ajoute que les assaillants ont procédé de la même manière que lors d'un précédent rapt, au cours duquel 11 élèves de la classe de Form 5 avaient été enlevés. Le précédent rapt s'était déroulé le 31 octobre, soit cinq jours avant le second kidnapping.

Après l'enlèvement des élèves, les forces de défense et de sécurité ont organisé la recherche qui leur a permis de circonscrire un périmètre de recherche. Se sentant cernés, les ravisseurs ont abandonné les élèves et gardés uniquement les encadreurs qui sont toujours activement recherchés. Des sources proches du ministère de Défense font état de ce que l'assaut a été proscrit.

COMMISSION MUSONGE

POLITIQUE/ ÉCONOMIE/ MONDE/ SOCIAL

► Le soutien de l'Allemagne et de la Belgique

Des représentants de l'Allemagne et de la Belgique ont été reçus la semaine dernière par les membres de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM).

Marc Mounga

Le lendemain de la cérémonie de prestation de serment au cours de laquelle le président Paul Biya a rappelé le rôle de la CNPBM, les membres de cette institution ont reçu en audience des responsables de la République d'Allemagne et du royaume de Belgique. Ainsi, le 7 novembre dernier, une délégation du ministère des Affaires étrangères de la République d'Allemagne comprenant Michael Becker et Robert Doeler est allée s'entretenir avec le président de la CNPBM. « Je voudrais remercier monsieur le président pour son accueil ce matin. On a pu aborder nos relations bilatérales, mais aussi la question anglophone ici au Cameroun. Nous avons discuté sur le sujet en longueur et je remarque la volonté de la commission sur ce dossier. A cet effet, nous avons offert des possibilités de soutien à votre gouvernement », a déclaré Robert Doeler à la presse, au sortir d'une audience de plus d'une heure.

Le lendemain 9 novembre 2018, ce fut le tour de Josef Smets, directeur Afrique à la direction générale des Affaires bilatérales du ministère des Affaires étrangères de Belgique, d'être reçu à la CNPBM. Comme généralement à chaque audience, le président de la Commission Peter Mafany Musonge était assisté de Oumarou Djika, vice-président et du Dr Chi Asafor Cornelius, le secrétaire général de l'institution chargé d'implémenter



la vivre-ensemble au Cameroun. « Je suis un envoyé spécial du ministre belge des Affaires étrangères. Je suis accompagné de monsieur l'ambassadeur de Belgique à Yaoundé, Stéphane Doppagne. Nous sommes en train de visiter une série d'institutions officielles parce que le Cameroun pour nous est un partenaire très important », a déclaré pour sa part le diplomate belge. Dans la liste des institutions camerounaises que le responsable belge devait visiter au Cameroun, la Commission Nationale de la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme constitue une priorité. Créée par décret présidentiel du 23 janvier 2017, la CNPBM se met progressivement en place dans un contexte marqué par

des tensions dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

A son actif, de nombreuses activités dans le sens de la stabilité et de la paix sociale au Cameroun. Entre autres, on peut citer le dialogue avec les chefs traditionnels du Nord-Ouest et du Sud-Ouest pour l'apaisement du climat social tendu dans ces régions. D'autres descentes sont annoncées dans d'autres régions du Cameroun pour expliquer aux populations la nécessité de s'accepter et de vivre ensemble malgré les différences. Entre temps, des descentes dans des ministères ont été effectuées pour s'assurer de l'effectivité des structures qui vulgarisent le bilinguisme.

CINQUIÈME ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE ET DE SANTÉ

► Plus de 600 ménages déjà dénombrés à l'Est

Une réunion d'évaluation de ce projet, piloté par les ministères de la statistique, de la Santé publique et certains partenaires vient d'être présidée à Bertoua par Grégoire Mvongo, gouverneur de la région de l'Est.

Francis Nguélé

La zone de couverture des équipes de santé chargées de l'enquête dans la Région de l'Est Cameroun reste satisfaisante. C'est ce qui ressort de la réunion d'évaluation de la cinquième enquête démographique et de santé du Cameroun, tenue le 07 novembre dernier à la salle des conférences des services régionaux. L'objectif de l'assise étant de mesurer le travail abattu et d'envisager ce qui reste à faire. A quelques mois de la fin de l'enquête, les équipes enquêtrices, ont déjà parcouru les quatre départements de la région de l'Est. « Nous sommes à 70% de collecte d'informations. Ceci sur une durée de quatre mois sur les six prévus par le projet. Il y a de quoi être optimiste », se réjouit Achille Njoun Mfonkeu, chef d'antenne régionale de la statistique à l'Est. Lancée au mois de juin 2018, cette opération vise la production des données statistiques, des indicateurs de suivi et d'évaluation des progrès enregistrés dans les domaines de la santé et de la population. Les données collectées auprès des ménages fournissent des estimations actualisées des indicateurs démographiques et sanitaires de base. Il s'agit précisément du niveau de fécondité, les préférences en matière de fécondité, la connaissance et l'utilisation des méthodes de planification familiale, les pratiques d'allaitement, la mortalité infantile, la santé maternelle, la possession et l'utilisation des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action et bien d'autres éléments nécessaires à un meilleur suivi sanitaire des populations. Dans la région de l'Est, 952 ménages sont concernés par cette enquête réalisée par 470 unités d'enquêtes réparties dans 34 zones de démembrement. Sur ces 34 zones, 20 ont déjà été parcourues, d'où les 70% du taux d'exécution. Quelques difficultés meublent néanmoins le quotidien des agents enquêteurs. Il s'agit de la coopération insuffisante des autorités traditionnelles, administratives et sanitaires, le contexte sécuritaire souvent tendu dans les zones transfrontalières, la pluviométrie et la faible adhésion des populations au projet. Quoi qu'il en soit, la cinquième enquête démographique et de santé du Cameroun devra se poursuivre jusqu'en décembre 2018. Les résultats clés seront disponibles en février 2019 et le rapport six mois plus tard.

MOIS CAMEROUNAIS DE LUTTE CONTRE LE SIDA

► Le kick-off de la 3^{ème} édition effectué à Bertoua

Le ministre de la Santé publique André Mama Fouda a procédé au lancement officiel de la grande croisade 2018 contre cette endémie jeudi dernier dans la région de l'Est.

Francis Nguélé

Le 1^{er} décembre prochain, le Cameroun se joindra à la communauté internationale pour célébrer la Journée mondiale de lutte contre le Sida. Le thème choisi pour cette 31^{ème} édition est « Connaître son statut sérologique ». En prélude à cette célébration, le Comité National de Lutte contre le Sida du Cameroun organisera pendant près d'un mois une panoplie d'activités placées sous le slogan « Protégeons la jeune fille ». La salle polyvalente du lycée technique de Kano à Bertoua a servi de cadre à cette cérémonie de lancement officiel fort courue. L'on a noté une forte mobilisation de jeunes élèves de la ville, et de nombreuses personnalités parmi lesquelles le gouverneur Bernard Mvongo, le délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine de Bertoua Alphonse Wouamane Mbele, les

représentants d'ONUSIDA et de l'OMS au Cameroun, et d'organisations de la société civile intervenants dans la prévention et la lutte contre ce fléau. « Je demande à la jeune fille de prendre en main son destin en repoussant aussi loin que possible le premier rapport sexuel. De tourner le dos à la vie facile. Ne recherchez pas les sponsors, éviter les rencontres de nuit et la bière, éviter les drogues. Et pour celles qui sont dans la vie sexuelle, utiliser les préservatifs et imposez-le à votre partenaire. A votre âge, ayez juste un seul partenaire », a martelé André Mama Fouda pendant son allocution.

Au centre des préoccupations

40 000 nouvelles infections ont été enregistrées au Cameroun en 2017 selon les résultats de l'enquête auprès des ménages pour l'évaluation de l'impact du VIH au Cameroun (CAMPHIA). Ces nouvelles infections touchent malheureusement et prioritairement de nombreuses jeunes filles dans la tranche de 15 à 24

ans. Au sein de cette tranche d'âge, l'incidence est neuf fois plus élevée chez les jeunes filles que les jeunes garçons. Ce mois camerounais contre le Sida offre donc une occasion idoine pour réfléchir sur la problématique de la vulnérabilité de la jeune fille. Plus d'une centaine d'activités sont prévues, notamment des campagnes de dépistage volontaire et gratuit par les unités mobiles, des animations artistiques, des campagnes de sensibilisation, d'affichage d'enrôlement des personnes testées positives aux ARV. Le MINSANTE a aussi encouragé les jeunes à se faire dépister : « En adoptant une hygiène de vie appropriée, les personnes dépistées positives à un stade précoce ont une espérance de vie plus longue. Démarrer tôt, le traitement pourra restaurer le taux de CD4 et la personne a une espérance de vie équivalente à celle de la population générale. Par contre, le diagnostic tardif ne met pas seulement en danger la personne elle-même, mais, met aussi les autres personnes. D'où l'origine de la plupart des nouvelles infections », a-t-il conclu.

HALTE AU TRIBALISME CULTUREL

BOYCOTT ARTISTIQUE

► Les activistes font plier Coco Argentée

Le mot d'ordre de boycott des artistes camerounais ayant soutenu Paul Biya au cours de la campagne électorale pour la présidentielle du 07 octobre 2018 infeste les milieux artistiques.

Arnaud Joseph Etoundi

C'est à travers une vidéo postée sur les réseaux sociaux le 09 novembre dernier que l'artiste musicienne Coco Argentée a tenu à présenter ses excuses aux mélomanes et à ses nombreux fans. Dans ce post, la chanteuse a pris la résolution de ne plus s'afficher lors des événements à caractère politique. « Je suis une artiste apolitique et je voudrais tout simplement dire que mon travail c'est de chanter, et c'est ce que je sais faire. J'ai toujours été où on m'appelle sans arrière-pensées, et sans inciter quelqu'un à faire le choix qu'il ne veut pas. Pour moi, je parlais juste faire mon travail et c'est vrai que c'était à un moment délicat, et à travers vos plaintes, j'ai pu comprendre et retenir que dorénavant, je ne dois plus m'afficher quand il s'agit d'un problème politique et je confirme encore que je suis une artiste apolitique », a expliqué l'artiste dans cette vidéo. Il faut rappeler que Coco Argentée, « La Go galaxie », est présentée comme la dernière victime en date, puisque cette sortie s'inscrit

à la suite de l'accueil que la diaspora camerounaise en France a réservé à K-Tino, annulant alors le concert de celle qu'on appelle communément « la femme du peuple » le 31 octobre 2018, et aussi l'annulation du concert musical de l'artiste Ben Decca. Étant donné que Coco Argentée fait partie des artistes qui ont animé un concert en l'honneur de Paul Biya à la clôture de la campagne présidentielle le 06 octobre 2018 au Palais Polyvalent des Sports de Yaoundé (PAPOSY), elle a aussi été la cible de ces Camerounais vivant à l'étranger, surtout en Europe qui ont lancé un mouvement de boycott contre certains artistes. Comme elle, ses compatriotes à l'instar des Kareyce Fotso, Dynastie le Tigre, Annie Anzouer, Grace Decca, Jean Pierre Essome, Majoie Ayi, Isnebo et des comédiens comme Kaiser Show, Moustik Karismatik, et bien d'autres encore font partie de cette liste. Il leur est reproché d'avoir pris part à un méga-meeting du RDPC le 06 octobre 2018 pour soutenir la candidature de Paul Biya. Si l'on s'en tient aux propos de l'artiste dans sa vidéo, tout reste à croire qu'elle a pris part

à ce concert dans le but de célébrer le vivre ensemble et la cohésion sociale entre les Camerounais issus des dix régions du pays. « J'ai fait ce spectacle puisque son but était de renforcer le vivre ensemble. Pour moi, ce spectacle visait à détendre les gens pour qu'on puisse s'amuser ensemble, mais je ne savais pas que cela aurait choqué certaines personnes. C'est pourquoi, je viens vers vous pour vous dire que je comprends votre colère et la seule leçon que j'ai pu retenir de ces tensions est que je vous appartiens. Ce qui est important pour nous en ce moment c'est qu'il y ait la paix dans notre pays, car ma musique n'appartient pas à une tribu, mais elle appartient à tout le Cameroun », a laissé entendre Coco Argentée. Et pourtant, les artistes français et américains cités n'ont jamais été boycottés ni par les adversaires du candidat soutenu, ni par les militants de leurs formations politiques. Du coup, il faut crier à la barbarie quand, au Cameroun et dans la diaspora camerounaise, on veut instaurer une démocratie qui ne supporte pas le choix contraire, de points de vue contradictoires. Même si, dans le



fond, il faut relativiser le terme boycott car, il s'agit d'activistes qui empêchent les artistes de prêter et non le public qui boude les concerts de ces artistes.

Réaction

Marthe Cécile Micca
Ecrivaine-blogueuse

« Tous les artistes doivent se mobiliser pour dire non au tribalisme »



« De mon point de vue la posture artistique est à très peu de chose semblable à la posture politique. Dans l'espace public, l'artiste se déploie dans des rôles complémentaires à ceux du politique et de la politique. L'artiste peut bien faire le choix de ne pas avoir une appartenance politique, il s'agit là, de l'expression de sa liberté personnelle ... Mais son métier en lui-même comporte intrinsèquement quelque fonction politique, dans la mesure où, l'artiste a une parole publique, il sensibilise, éduque, rassemble et se positionne in fine comme un éveillé de

consciences. Ainsi, dans cet univers de la création, la musique apparaît comme une œuvre de l'esprit qui est sans limite parce qu'elle agit dans l'âme profonde de tout être humain, dans le subconscient des hommes et des femmes, bref dans l'imaginaire des sociétés. Une œuvre de l'esprit authentique, n'a aucune frontière. Elle appartient, à la communauté des nations. Elle relève, du patrimoine mondial des œuvres de la création... La problématique entre la culture et la politique, relève parfois malheureusement d'une dialectique de la controverse. Il faut s'y faire et prendre garde de ne pas briser les fondements qui tiennent la société. En Occident on a vu l'immortel Johnny Halliday, idole éternelle des Français, chanter pour le président Nicolas Sarkozy. Cela n'a pas pour autant écorné sa renommée artistique. La preuve il y avait plusieurs chefs d'État lors de ses obsèques. L'artiste, par le biais de son métier, entre partout et s'introduit partout. Au moment où nous parlons, il y a lieu de se méfier, de cette vision absolutiste qui vise à vouloir confronter l'artiste et le politique. Il faut toujours avoir en idée cette réflexion que nous a légué un grand penseur du XXème siècle, qui disait que : Tout fait de société était potentiellement un fait politique. Je perçois le mouvement de boycott des

artistes comme une atteinte non seulement à l'image de notre pays, mais aussi comme une atteinte à l'héritage culturel de notre nation, une guerre lancée contre la volonté de tous de consolider l'État de Droit et l'État-Nation. Après que l'opposition conduite par M. Kamto ait été incapable de gagner par les urnes, ils multiplient toutes sortes de stratégies de violence pour s'attaquer à l'image du Cameroun à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Une stratégie des dernières heures, vouée à l'échec, parce qu'on ne vient pas avec du feu pour éteindre un incendie. Personnellement, en tant qu'artiste-écrivain, je considère que la sphère culturelle de notre pays, est en train d'être prise en otage par des jusqu'au-boutistes et des extrémistes. Je ne conçois pas que les musiciens se retrouvent à payer le prix d'une situation dont ils ne sont en rien responsables. Les artistes ont un rôle prépondérant dans la construction du chantier de la citoyenneté nationale. Le musicien est un sculpteur dans l'opinion, l'artiste ne saurait être au service exclusif d'un quelconque bord idéologique. Franchement, il y a lieu d'en appeler à la manifestation des bonnes volontés, pour accompagner nos artistes pour qu'ils ne se détournent pas de leurs missions fondamentales.

HALTE AU TRIBALISME CULTUREL

NKOTTI FRANÇOIS

« C'est inacceptable, inimaginable et incompréhensible... »

Artiste-musicien et organisateur d'événements culturels à l'instar de la Foire Musicale, Artistique, Industrielle et Commerciale (FOMARIC), cette icône de la musique camerounaise livre son regard sur la fatwa qui est menée contre les artistes camerounais dans la diaspora.

Entretien mené par Mathieu Nathanaël Njog



Nkotti François
Artiste-musicien et
homme politique

PRÉCIS

«Lorsque l'artiste-musicien se bat avec ces quelques spectacles pour vivre et faire vivre sa famille, il est malsain et mesquin de voir que d'autres compatriotes de la diaspora s'activent à faire échec à leurs spectacles.»

Depuis quelques jours il est organisé un boycott des concerts de certains artistes-musiciens camerounais invités en Europe pour la simple raison qu'ils ont donné des concerts de soutien au candidat Paul Biya lors de la campagne à l'élection présidentielle du 07 octobre 2018. Quelle est votre appréciation de cette situation ?

Merci pour l'occasion que vous m'offrez pour parler de ce problème que j'ai appris dans les médias et à travers les réseaux sociaux. Jusqu'ici je regardais encore ces personnes qui avaient décidé de stopper les artistes dans leur élan de recherche de vie à l'extérieur de notre pays en me disant qu'elles allaient très vite arrêter, mieux comprendre, mais je constate pour le déplorer que les spectacles des artistes camerounais continuent d'échouer dans des salles où ils sont organisés en Europe.

Il faut dire que la musique est une profession libérale et en cela les artistes-musiciens cherchent de quoi vivre comme tous ceux qui ont leur salaire dans leurs activités professionnelles respectives. Même si certains sont des étudiants, il n'en demeure pas moins vrai qu'ils mènent des activités parallèles qui leurs permettent de générer des revenus. Pour sa part, l'artiste-musicien est comme une cigale qui sort de son trou en fin de journée, chante toute la nuit et rentre le matin affamé. Alors lorsque l'artiste-musicien se bat avec ces quelques spectacles pour vivre et faire vivre sa famille, il est malsain et mesquin de voir que d'autres compatriotes de la diaspora s'activent à faire échec à leurs spectacles. C'est tout simplement inacceptable, inimaginable et incompréhensible de voir prospérer cette cabale. Je l'ai dit tantôt, la musique est une profession libérale qui donne la liberté d'aller chanter à l'invitation de telle personne ou telle organisation, indépendamment de sa coloration politique. Parce que chaque personne est libre de son choix et de son engagement ou coloration politique. Par conséquence, personne ne devrait être ni menacé ni brutalisé pour son engagement politique, ses opinions, ses positions, le choix de son travail, tant qu'il ne viole pas les lois de la République qui les encadrent.

Est-ce qu'il peut être interdit à un artiste-musicien de s'engager politiquement ?

Un artiste-musicien est avant tout un être humain qui a des droits et des devoirs. En cela il est une personne comme une autre qui doit remplir son devoir citoyen en son âme et conscience. Il peut s'engager politiquement ou non. Et quel qu'en soit le cas, personne ne peut dire avec certitude que tel ou tel autre a voté, puisque c'est un acte qui est secret. Par exemple moi, je suis militant du RDPC, je suis président de la sous-section Abo'o Sud B, vous ne pouvez pas me dire

que si je joue ou je chante pour le RDPC, je n'aurai pas raison. C'est le parti politique dans lequel j'ai choisi de m'engager activement comme citoyen et indépendamment de ma profession d'artiste-musicien. J'y suis depuis sa création et je continue d'y militer jusqu'à aujourd'hui. Lors de la dernière élection présidentielle, j'étais vice-président de la commission communale de la campagne électorale dans notre commune, je ne vois pas comment des personnes sans aucune autorité sur moi peuvent m'empêcher de choisir. Moi, j'ai choisi de m'engager politiquement au RDPC.

Est-ce que votre militantisme affirmé pour le RDPC vous a déjà causé des désagréments dans vos activités d'artiste-musicien ou de promoteur événementiel ?

Je ne peux pas dire que je n'ai pas eu des problèmes pour cet engagement politique affirmé. En 1987, lorsque je ne suis encore que président de comité de base, cela ne fait pas trop d'échos, mais lorsque je deviens président de sous-section en 1999, au moment où dans notre circonscription c'est le SDF qui a le vent en poupe et gérait la mairie de Bonaléa, la panique s'installe au sein des responsables locaux de ce parti. Ils comprennent qu'ils ont un véritable challenger. Effectivement, le travail abattu va permettre d'inverser la tendance, et au RDPC de gagner la mairie aux prochaines élections municipales. Cela va créer une vague de frustrations et une conspiration contre ma personne. Par exemple, il y a un promoteur de spectacle qui viendra de Bamenda pour négocier que je fasse un spectacle à Ayaba Hotel. Après avoir finalisé les négociations, il était question qu'il aille à la recherche des sponsors et revienne pour me verser une avance sur le montant convenu. A son retour, il m'apprendra simplement que le spectacle n'aura plus lieu parce que dans sa recherche des sponsors, il lui sera opposé qu'on ne peut pas sponsoriser le spectacle de Nkotti François parce qu'il est politiquement engagé avec le RDPC. Mieux encore que les populations ne viendront pas à mon concert. Pourtant, si ce promoteur de spectacle était venu me voir c'est parce que j'avais une popularité incontestée et incontestable dans la région du Nord-ouest où je faisais régulièrement salle comble à Bamenda, Dine-Kom, Bello-Kom, Fundong, etc. C'est dire que cette fatwa ne date pas d'aujourd'hui, mais il faut reconnaître que ce n'était pas avec autant d'animosité que ce qui est organisé aujourd'hui par la diaspora camerounaise.

Est-ce que c'est un crime pour un artiste-musicien d'aller chanter dans une campagne électorale pour un parti politique,

soit-il le parti au pouvoir ?

Un artiste-musicien ne commet aucun crime en allant chanter dans une campagne électorale d'un parti politique. Ce sont des prestations payées qui lui permettent de vivre et faire vivre sa famille. Pourquoi faire une fixation pour les artistes-musiciens qui ont chanté pour le candidat du RDPC, il y en a qui ont chanté pour les candidats de l'opposition. Ce n'est pas une nouveauté camerounaise. Sous d'autres cieux, les artistes-musiciens sont utilisés lors des campagnes électorales pour mobiliser les foules et maintenir en haleine le public dans ces caravanes. Comment peut-on condamner ceux qui ont chanté pour le RDPC et qu'on ne condamne pas ceux qui ont chanté pour les candidats de l'opposition ? C'est une injustice totale et c'est une discrimination qui est dangereuse pour la cohésion sociale. Imaginez que les partisans du parti au pouvoir vainqueur glissent aussi dans cette dérive, ce que je ne souhaite pas et je ne m'imagine pas que cela soit possible et faisable, c'est notre vivre ensemble et notre unité nationale qui voleraient en éclats. C'est une injustice criarde.

Il faut que les auteurs de cette cabale réfléchissent bien et arrêtent au plus vite ce sabotage qui ne porte pas seulement au boycott des spectacles, mais va jusqu'à la perturbation de ces spectacles doublée d'une violence morale et quelque peu physique sur les artistes Camerounais, leurs frères et sœurs. Ce n'est pas normal ! Car ces artistes ne cessent pas d'être leurs compatriotes parce qu'ils ont chanté à une campagne électorale pour le RDPC. Ce qui est entretenu ainsi est très grave pour notre profession, parce que cela vient rajouter au désordre qui déteint négativement déjà dans notre métier avec le problème des droits d'auteur qui ne permettent pas aux artistes-musiciens de vivre de leur art. Je demande à ceux qui orchestrent cette sale besogne qui ternit l'image du Cameroun, d'être compréhensifs et de laisser les artistes-musiciens mener librement leur métier. Parce que ces Camerounais de la diaspora qui sont derrière ces actes déshonorants ont leur salaire dans leurs entreprises et leurs diverses activités socio-professionnelles. Or les artistes-musiciens gagnent essentiellement leurs revenus des spectacles et beaucoup mieux ceux organisés en Europe.

Un message pour ces artistes-musiciens victimes de cette fatwa de la diaspora...

Je dis aux artistes-musiciens de ne pas baisser les bras. Nous allons continuer à donner des spectacles. Je demande à ces gens qui perturbent nos spectacles d'arrêter ce qu'ils font là, auquel cas ils seront dangereusement étiquetés.

HALTE AU TRIBALISME CULTUREL

Réaction

Abdelaziz Mounde

«Journaliste-citoyen» tel qu'il se définit lui-même et entrepreneur culturel

« Je suis au diapason de la colère suscitée par le boycott »



Pensez-vous fondamentalement que, la pratique de l'art, soit exclusive des autres domaines de l'activité humaine, telle que la politique ?

L'art, dit-on est l'activité humaine par excellence, en l'état actuel des connaissances, puisque des recherches récentes sur l'intelligence et le langage ont établi des similitudes entre l'Homme et l'animal dans ces deux derniers domaines. Une gravure rupestre à Bizar dans le Septentrion au Cameroun ou dans le Tassili Najer dans le Sahara. Un poème de Louis-Marie Pouka, précurseur du genre au Cameroun ou d'Homère dans la Grèce antique, un roman comme l'aventure de Sinouhé, première œuvre littéraire de l'histoire de l'humanité dans l'Égypte antique ou les œuvres de Njoya et Medou Djemba, pionniers de la littérature au Cameroun ou un texte de Wolé Soyinka, une composition de musique dite classique du Chevalier de Saint-Georges, un thème de jazz de Miles Davis ou de Jay Lou Ava ou une chanson de Francis Bebey, Lapiro de Mbanga Charlotte Dipanda, Francis Ndom, Alexandre Douleur Douala, du groupe de musique urbaine les Featurist comme de Bob Marley ou de Tracy Chapman, sont donc propres à l'être humain.

L'Art se distingue de la Nature conçue comme puissance produisant sans réflexion et de la science conçue comme connaissance indépendante de toute application. Bien que sa définition, sa perception et ses fonctions aient évolué et diffèrent selon les civilisations, il y a des constantes qui se dégagent concernant son rapport avec la politique et les autres activités sociales. Ainsi, on a très bien vu, dans le débat philosophique, comme nous l'a rappelé encore Fabien Eboussi Boulaga, de regrettable mémoire, qu'en dépassant le débat scolastique entre l'idéalisme et le matérialisme, que le monde des Idées par exemple ne vit pas en vase clos quand la matière ou plus simplement la réalité, exerce son empire sans partage. Il existe donc des rapports dialectiques entre la réalité et le monde des idées, du sens et des émotions. Comme le dit ce proverbe africain : Que serait la plante sans la graine ?

Regardez comment l'on a représenté le pouvoir dans diverses civilisations : dans les temples d'Égypte, sur les colonnades de l'Acropole en Grèce, dans les jalons des bas-reliefs des piliers de palais royaux dans l'Ouest-Cameroun, dans les cités de l'Empire Khmer. Songez à ces commandes de tableaux et de portraits de rois pour magnifier leur puissance et cultiver une fascination sur les peuples. Imaginez ces décrets et codes comme celui d'Hammourabi ou ces textes religieux anciens calligraphiés sur des papyrus ou sculptés dans la pierre, écrits

par des scribes. Songez au rôle des écrivains et donc de la littérature dans la circulation des Idées, l'ère des Lumières en Allemagne et en France, sillon de la Révolution française et la défense des droits comme Emile Zola en a été l'incarnation dans l'Affaire Dreyfus. Pensez à ces artistes contemporains, tels Sumegné à Douala ou J.R Humaniste qui se définit comme engagé ou « artiste » qui interrogent la société de consommation et le gaspillage des ressources, le désastre écologique et la misère urbaine. Ayons à l'esprit les compositions de Lapiro de Mbanga ou Tiken Jah Fakoly, dénonçant les dérives politiques et la Françafrique ou les textes de Bob Marley ou Bob Dylan, chanteur qui a reçu le prix Nobel de littérature pour ses hymnes anti-guerre et en faveur du mouvement des droits civiques. Comme disait Pompidou, l'art doit contester, l'art doit discuter, l'art doit protester...

Vous êtes un leader d'opinion bien connu du public camerounais. Vous êtes même un entrepreneur artistique. Comment avez-vous accueilli le mouvement de boycottage de certains artistes, qualifiés de « sardinards », qui agite l'opinion nationale ? Vous paraît-il fondé ?

Je m'investis pour le dialogue et l'apaisement, celui qui permettra aux Camerounais de se parler et de se réconcilier sur la base de la justice et de la vérité, la Maat et l'Ubuntu de nos ancêtres. Ceci à travers notamment un groupe de contact entre artistes, promoteurs culturels de la diaspora et ceux qui ont prôné le boycott pour trouver un terrain d'entente et refonder notre fraternité. Mais, très clairement, je suis au diapason de la colère, que je comprends très bien, qui a suscité le boycott d'artistes en Europe. Pourquoi, je pense en effet qu'il s'agit d'une des multiples convulsions d'une société de paradoxes : celle d'une terre bénie avec des artistes et des virtuoses que le monde nous envie mais où la politique culturelle n'a pas été à la hauteur des attentes, ni en terme de budget ni sur le plan structurel, malgré les efforts menés notamment à travers le compte d'affectation spécial et la touche personnelle que peut donner un ministre des Arts et de la Culture.

Quand on a parlé du scandale des médailles, ils n'ont rien dit. Nous n'étions que des aigris et grincheux, qui n'avaient pas à se demander pourquoi et comment Charlotte Dipanda malgré tout son grand et suave talent avait la même médaille que Toto Guillaume, l'une des matrices de la musique camerounaise et africaine moderne. L'auteur d'Elimbi na Ngomo, celui qui serait au bas mot dans un pays normal, Commandeur de l'Ordre et de la Valeur et qui aurait déjà une salle de spectacle ou une école baptisée en son nom. Voyez ce que la mairie de Vitry en France a fait pour l'honorer. Un peu comme cette rue Félix Moumié à Montpellier alors même que dans son pays, il est encore un " maquisard ". Quand on a dit qu'il n'était pas normal que le chef de l'État n'adresse pas souvent de lettres de condoléances aux familles d'éminents artistes camerounais décédés. O si topo silence comme on dit en douala.

Vincent Nguini, l'un des plus grands artistes et guitaristes africains est mort. Comment avons-nous oublié d'organiser un hommage national à une telle figure de la musique mondiale, enfant du Cameroun ? Comment se fait-il que partout dans le monde, des chefs d'État rendent hommage aux grands artistes comme l'était chez nous, Gedeon Mpando, sculpteur du monument de la Réunification et que personne n'interpelle le président sur son manque d'intérêt quand ces figures nous quittent ? Comment se fait-il que dans notre pays, les artistes arrivent au dernier rang lors de la présentation des vœux à la Première dame, exclus de la cérémonie avec les corps constitués présidée par le chef de l'État

et que tout le pays soit indifférent ? Grâce Decca est-elle si insignifiante ? Au fait, c'est quand même curieux qu'elle s'en contente. Pourtant, sous d'autres cieux, on l'appellerait princesse...

Dans quel état sont les tombes et où sont les monuments de nos hommes de culture : Mongo Beti, Jean Miché Kankan, Anne - Marie Nzie, Gedeon Mpando, Zanzibar Epeme Theodore...? L'indignation dans notre pays va-t-elle continuer à être en réaction ou à tête chercheuse ? J'étais avec Manu Dibango ainsi que 20 autres Camerounais de France à l'audience avec le président Biya en février 2013. Et le tenor de la musique africaine, inventeur de la World music, a alors proposé, prenant la parole à la demande de Paul Biya, la création d'un Conservatoire National de Musique et d'une Académie des Arts. Cela fait 5 ans... Où sont les salles de spectacle de référence du pays de Manu Dibango et Richard Bona ? IL faut le savoir, comme disait un ancien chef d'État, « les industries culturelles sont une formidable activité économique, représentant bien plus que l'industrie automobile. C'est une industrie d'avenir. Il faut y investir massivement ». Si l'art pose des questions, la politique doit lui trouver des réponses en osant s'ouvrir à des idées nouvelles même si elles bousculent le confort personnel ou l'intérêt d'un parti. Celles qui permettent de penser au bien public et à l'intérêt général.

Quel rôle assignez-vous aux artistes, dans la perspective du grand chantier républicain de la citoyenneté nationale qu'est le vivre-ensemble ?

Le vivre-ensemble, doit être nourri de créations, d'initiatives, de justice, d'égalité, de vérités y compris celles qui dérangent et d'une philosophie du partage et de la solidarité dans notre pays sinon il restera un vain slogan. Il faut donc rendre hommage à nos artistes, dont certains ont contribué de façon exaltante et intelligente à construire des ponts entre Camerounais, briser les murs, enrichir l'identité camerounaise des mille couleurs du patrimoine de nos terroirs, ethnies et tribus. Je pense ici à Manu Dibango, porte-flambeau dans le monde de notre culture, à Francis Bebey et à ses recherches valorisantes sur nos rythmes traditionnels, à André-Marie Talla et son croisement de différents rythmes du Cameroun, à Sam Fan Thomas et son Makassi, fusion du Tchamassi, composite des rythmes des Grassfields et du Makossa, synthèse de rythmes de l'ère dite Sawa dont l'Essewe, le Ngosso et d'apports étrangers, aux Têtes Brulées, qui ont magnifié la culture Ekgang en modernisant les compositions et valorisant l'expérience des artistes de cabarets qu'étaient Zanzibar et Atebass qui ont joué tous les rythmes de notre pays, à Pierre Tchana, qui a ré acclimaté la rumba et la salsa à travers des thèmes fédérateurs et à bien d'autres. Je n'oublie pas ceux qui ont été de l'aventure des Fleurs Musicales du Cameroun.

Ce sont des modèles à suivre. Enrichir l'identité plurielle camerounaise, de textes, projets, créations, et compositions fédératrices sur nos repères communs, éveillant les consciences sur nos héros, notre histoire et la construction africaine, enrichissant la citoyenneté de formes originales de participation à la vie sociale et politique. S'engager dans leurs créations pour que les conflits entre Arabes Choas et Kotoko, Batcha et Batchingou, Bafaw et Bororos, Nyokon et Bamiléké et bien d'autres cessent. Nous gagnerions aussi à revisiter les Actes du fameux colloque de 1985 sur l'identité Culturelle Camerounaise. Ils contiennent un or qui brille encore plus que celles des rivières de l'Est ou celles récemment découvertes à Eseka...

HALTE AU TRIBALISME CULTUREL

Calixte Beyala

Ecrivain

«Diversifier l'offre de spectacles»



Il est urgent de diversifier, voire d'augmenter le nombre de promoteurs de spectacle, afin que des scènes malheureuses comme celle que nous avons vécue récemment dans la diaspora contre certains artistes camerounais n'aient plus leur place dans ce monde de tolérance, de noblesse, de liberté et de grandeur d'esprit qu'est l'univers de la création. Ainsi, les promoteurs de spectacle venant de tous les milieux sociaux culturels, garantiront aux artistes cette liberté si chère à toute création.

Réactions



Claudy Siar

Animateur-producteur

«Ne pas se tromper !»

« La haine n'a jamais apporté la justice. Selon ses convictions, le citoyen camerounais est libre de ne pas acheter la musique d'un artiste qui a chanté pour Biya et de ne pas aller à ses concerts. Cela relève de la responsabilité individuelle et non d'une campagne de boycott. Ceux qui veulent aller applaudir ces artistes montrés du doigt doivent avoir la possibilité de le faire.

(...) Les artistes sont instrumentalisés et finalement méprisés par les puissants. Certes certains artistes célèbres pourraient refuser l'offre de chanter lors d'un meeting ! Mais connaissons-nous leurs convictions politiques ? Faut-il traîner dans la boue tous les Congolais, tous les Camerounais ayant voté pour un candidat qui n'est pas le vôtre ?

Une campagne de boycott contre des artistes apportera-t-elle la victoire, créera-t-elle l'union entre camerounais ? Aussi critiquable que soit le choix de certains, pensez-vous que s'attaquer à des artistes, c'est porter atteinte au pouvoir que l'on combat ? Ne sont-ils pas tous libres de leurs opinions et qu'ils assument apparemment ? Sous l'ère Gbagbo on m'a demandé de boycotter Tiken Jah Fakoly ! Aujourd'hui on me conseille de boycotter Serge Kassy ! Je n'ai accédé à aucune de ces demandes infondées ! À trop souvent se tromper d'ennemi, on perd la guerre. Malheureusement, la colère, la frustration, la violence du mépris du peuple, la division sont dans tous les cœurs. Le Cameroun est désormais un pays fragmenté par la guerre et la mal gouvernance. Des camerounais ont voté Biya et d'autres ne veulent définitivement plus de lui. Mais faut-il tout détruire au risque de ne pas pouvoir reconstruire ? Pour le secteur musical c'est une catastrophe ! Pour notre identité un génocide culturel ! Mais cela ne doit pas nous faire oublier un génocide bien plus grave et meurtrier ; CELUI D'UNE FRANGE IMPORTANTE DU PEUPLE CONGOLAIS...UNE TRAGÉDIE QUE L'ON DOIT ÉVITER POUR LE CAMEROUN. Cependant, on ne doit pas être prêt à la paix à n'importe quel prix ! Ni à la victoire à n'importe quel prix ! Seuls les irresponsables empruntent ces chemins-là. Et les irresponsables sont dans tous les camps. Je tente juste de dire que la défaite se nourrit toujours des erreurs de jugements et des attaques contre les mauvaises cibles. Ce n'est pas parce que des artistes chantent pour Biya que les Camerounais votent pour Biya. Les Camerounais ne sont pas des idiots. Alors que l'on ne me demande plus de boycotter des artistes... sauf s'ils se sont rendus coupables de crimes de sang...

SOUTIEN

► Les artistes à la rescousse des candidats à travers le monde

Le Cameroun n'est pas le premier pays au monde où les artistes soutiennent ouvertement un candidat à une élection présidentielle puisque le même phénomène s'est déjà produit dans les démocraties occidentales.

A.J.E

En 2007 déjà lors du 2^{ème} tour de la présidentielle française, de nombreux artistes se sont mobilisés autour des candidats. De son côté, la candidate du Parti socialiste (PS) Ségolène Royal avait pour sa part, bénéficié du soutien des artistes tels que Georges Moustaki, Cali, Yannick Noah, Grand corps malade, Benabar, Renaud le phénix et bien d'autres encore, qui avaient pris pour initiative d'accompagner la femme politique tout au long de sa campagne électorale. Dans la République française, la question reste posée à chaque campagne présidentielle de savoir : qui soutient qui ? Ou encore qui sera mis en avant et par quel parti ? Cependant, même si la réponse semble importer toujours moins, les candidats eux-mêmes y voient en cette stratégie une aide réelle, au-delà d'une photo qui flatte l'ego. Malgré tout, la tradition développée qui est celle qui fait que depuis la présidentielle de 1974 jusqu'à celle de 2012, quasiment tous les candidats importants se sont présentés à l'élection présidentielle avec le soutien d'un comité artistique. C'est pourquoi, l'artiste Renaud le Phénix, célèbre pour ses textes et son engagement à gauche, reste historiquement associé à François Mitterrand. Il lui a même écrit la chanson « Tonton », en 1991. Il a ensuite voté pour Ségolène Royal puis François Hollande. Comme lui, d'autres artistes à l'instar de l'artiste Bernard Henri Levy (BHL) avaient soutenu Ségolène Royal en 2007, puis Martine Aubry au primaire socialiste de 2011. À côté de lui, des intellectuels tels l'académicien Erik Orsenna et autres professionnels de la culture se

sont engagés aux côtés de certains candidats à l'Élysée.

Le même climat a été observé du côté des États-Unis en 2013, lorsque la chanteuse américaine de RnB Beyonce Knowles a chanté lors de la cérémonie d'investiture du président Barack Obama. Parmi les centaines de personnes qui avaient répondu présentes à cette cérémonie ce jour, se trouvait Beyonce, une amie du couple présidentiel, qui n'a pas hésité à s'engager auprès du démocrate lors de sa campagne électorale. A l'instar de Kelly Clarkson et de James Taylor, l'interprète de « Love on top », l'on a pu voir Beyonce, déjà présenté en 2009 avec Christina Aguilera, Shakira, U2 ou encore Aretha Franklin, ont été mobilisés pour chanter l'hymne américain. Contrairement à l'investiture de son prédécesseur en 2013, seul quelques rares artistes ont quand même décidé de prêter à l'investiture du 45^e président des États-Unis Donald Trump. Parmi eux, l'on a noté la présence du chanteur de country Toby Keith, aux ballades très patriotiques. Mais c'est la jeune soprano Jackie Evancho, 16 ans, finaliste malheureuse du télécrochet « America's got talent », qui a finalement chanté l'hymne américain après la prestation de serment du président. Toutefois, tous ces artistes musiciens et hommes de cultures n'ont jamais été victimes de boycott de la part des activistes, malgré le choix politique ou encore le soutien qu'il ont apporté aux différents candidats à la présidentielle.

Aujourd'hui, si Hollywood et la musique penchent traditionnellement côté démocrate, les précédents présidents républicains quant à eux n'avaient pas tant peiné pour attirer des vedettes. C'est l'exemple du chanteur Ricky



Yannick Noah et Ségolène Royal



Beyonce lors de l'investiture de Barack Obama

Martin qui était venu pour George W. Bush, et pour Bush père en 1989. la progressiste Barbra Streisand qui avait chanté

TRANSPORT MARITIME

► Le Port Autonome de Kribi réceptionne son premier bateau pilote

C'est au cours d'une cérémonie présidée par le directeur général du Port Autonome de Kribi (PAK), Patrice Melom, que le petit navire baptisé « Kribi Pilots » a été réceptionné le mercredi 31 octobre 2018, sur le quai de Mbora.

Bélise Hiol

Encore appelé pilotine, « Kribi Pilots » est en réalité un bateau rapide qui est utilisé pour transporter les pilotes à bord des navires qui arrivent ou quittent le port. En effet, l'appareil permet ainsi au Port Autonome de Kribi, de faire un grand pas vers son autonomisation logistique. D'après quelques sources officielles, la mise en service du bateau pilote remonte au 02 mars 2018 et le PAK utilisait une pilotine appartenant au Port de Douala. Raison pour laquelle, Patrice Melom a profité de la cérémonie pour saluer la coopération entretenue entre les deux ports et dire sa gratitude à la structure sœur. « Nous sommes très heureux, le port va crescendo. Cette petite

embarcation va forcément donner une autre impulsion au travail effectué ici. C'est une propriété du Port Autonome de Kribi et dans moins d'un an, nous aurons la deuxième qui est en cours de construction », a fait savoir Patrice Melom, à travers une interview accordée au quotidien national public Cameroon Tribune, le 02 novembre 2018.

Selon Alain Massai Kessada, responsable de Nasai Boats S.L et constructeur du bateau, « il a tous les équipements pour donner satisfaction avec ses douze mètres de long pour une capacité de six places. Cet appareil rassure de par ses caractéristiques techniques », indique-t-il. « Kribi Pilots » est un navire doté de deux puissants moteurs. Il a une longueur de douze mètres et sa cabine compte six places. L'engin qui est une propriété du Port Autonome de Kribi a été construit spécialement par la société espagnole Nasai Boats



S.L pour le Port Autonome de Kribi. « Le port de Kribi nous a fait confiance. Alors, nous lui donnons le meilleur de nous-mêmes », a déclaré Ana Macias Quesada, chef de mission Nasai à Kribi.

En perspective, il faut indiquer qu'un deuxième bateau pilote est en construction par la même société. Il arrive à Kribi dans les prochains mois.

INFRASTRUCTURES

► La Croix Rouge camerounaise construit son entrepôt

La cérémonie de la pose de la première pierre s'est déroulée le 1er novembre 2018 à Yaoundé, en présence de la présidente de l'institution, Cécile Akame Mfoumou et du premier conseiller de l'ambassade de Chine, Wang Dong.

B. H.


Le cri de cœur lancé par la présidente de la Croix-Rouge camerounaise, Cécile Akame Mfoumou, au cours de la cérémonie de présentation de vœux en janvier dernier, a été entendu. Sollicitant l'appui de toutes les âmes de bonne volonté et institutions diverses pour soutenir le travail de l'institution humanitaire dont elle a la charge, Cécile Akame Mfoumou verra bientôt son rêve devenir réalité.

En effet, le jeudi 01er novembre dernier, au siège de l'institution à Yaoundé, la présidente de la Croix-Rouge aux côtés du premier conseiller de l'ambassade de Chine, Wang Dong, venu en sa qualité de représentant de l'ambassadeur, ont procédé à la pose de la première pierre de cet édifice devant abriter l'en-


trepôt de la Croix-Rouge. Construit sur une superficie de quatre-vingt-seize mètres carrés, le projet dans cette première phase, consiste en la construction du rez-de-chaussée bâti pour abriter ledit entrepôt et les bureaux des logisticiens et des magasiniers. Un projet qui bénéficie de l'appui financier de la Chine.

L'occasion faisant le larron, le pays est plus que jamais interpellé pour apporter sa contribution significative face à ces différents cas de grande vulnérabilité. Surtout que le contexte actuel camerounais est fortement marqué par l'afflux de réfugiés venant de la Centrafrique et de nombreux déplacés internes. Dans le but de solliciter l'appui de toutes les âmes de bonne volonté et institutions diverses pour soutenir le travail de l'institution humanitaire dont elle a la charge, Cécile Akame Mfoumou verra bientôt son rêve devenir réalité.





Maman est formidable, elle a assuré ma rentrée scolaire et payé tous mes frais de scolarité grâce à son compte **ORA SCOLAIRE & UNIVERSITAIRE** de **RENAPROV FINANCE S.A.**



Acteur majeur de la microfinance au Cameroun depuis 1996

▶ SONARA gets new officials

Wednesday, October 31, was a day of joy, celebrations and general merrymaking at the National Oil Refinery, SONARA Club House, as the General Manager, Mr Ibrahim Talba Malla, official installed some 23 newly appointed staff of the Refinery.



Ayam Godlove

The ceremony was also marked by the installation of the Chairman and Members of the SONARA Tenders Board and the Chairman and Members of the SONARA Arbitration and Appeals review Committee. Of those appointed the former Director of Administration and Human Resources, Mr Bouba Mohamadou, 59, was raised to the position of Technical Adviser to the General Manager. Mr Bouba now

becomes one of four Technical Advisers to the GM of SONARA.

Mr Bouba was replaced by Mr Chetima Hamidou as the new Director of Administration and Human Resources. Meantime, the Department of Public Relations, Communication and Translation headed by Mr Blasius Ngome as Director had three of his staffers installed. Mr Ebong Pende was installed as the new head to Head the Department of Translation and Interpretation. He shall, cumulatively hold this post with that of Chief of

Service for Translation and Interpretation. Mr Claude-Patrick Hagbe Kendeck was installed as the new Head of Division for Communication while Parfait Messina Ngosso was installed as the new Chief of Service for Communication. The Division of Public Relations shall be head headed by a new lady, Ms Georgette Ngo Hapack who was also installed by the GM.

After having served SONARA so well, Dr Akede Aaron Nkwelle and Dr Namata Elangwe have now gone on retirement. In this wise, two new other fine medical hands, Dr Rene Njikam Moullium was appointed to take over from Dr Nkwelle as Head of the Medical Department while Dr Ekiti Esukise Martin has taken over from Dr Elangwe as Chief of Service. The two were also installed into their new services as chiefs of services. For Quality and Control, Mr Kengne Towa Richard was installed as the new Head of Department in replacement of Mr Mboua Nkot Achille. In all there were 25 officials installed by the GM, amongst them eleven Heads of Division and 12 chiefs of Services.

Meantime the GM also installed the Chairperson of the SONARA Tenders Board that shall be headed by Mr

Thomas Ndivé Molungu. His shall head the Board for a period of two years renewable once. Mr Thomas is a well known figure in Limbe who has served for some years as the Chief of the Limbe Ports Services. In respect of another Appointment Decision from the Board of Directors, the GM also installed the new Chairman of the SONARA Arbitration and Appeals Review Committee headed by Mr Ndongo Bruno and his members, among them, the Mayor of the Limbe II Council, Mr Duncan Molindo.

The members of the Tenders Board and those of the Arbitration Committee were appointed by the Board of Directors of SONARA head by Mr John Ebong Ngole. These appointments came after the Board sat in their 113th session in Douala last September 7. The two structures are made up of both members of the public and some from SONARA.

Before going ahead to install the promoted staff of SONARA, the GM stated that appointments and transfers of workers within an enterprise like SONARA was to "instill a new momentum, on the one hand, and on the other, "to ensure the proper functioning of the units and the sustainability of SONARA."

LOCAL GOVERNANCE

▶ SW grabs three out of twenty PNDP awards to meritorious councils

Thursday, November 1, Mayor Chief Daniel Ngande Mokoundo of the Tiko Municipality was in Yaounde where he was crowned with an FCFA 50 Million PNDP Performance Desk Prize as one of 20 best managed Councils in Cameroon for 2018.

A.G.

Mayor Mokoundo, who talked to The Post, after his return from Yaounde on Saturday, November 3, was just so elated for the prize. He said it was as a result of hard work from him and his council staff, his councilors and the Tiko Municipality as a whole. He said across Cameroon, the Tiko Council was one among 20 best managed councils following a PNDP management tool, execution of PNDP (Program National de Développement Participatif) projects and other aspects. But from the Southwest, the Tiko Council was second with the Tombel Council of Mayor Ms Rose Ngassa that was classed first which also got FCFA 50,000. The Nguti Council that came third got FCFA 25 million.

"Yes to give you a clearer picture, we are second in the Southwest Region. The first and second best councils go home with a package of FCFA 50 million. The third or

most progressive council goes home with FCFA 25 million," Mokoundo said.

Asked if this money was meant for the Mayor, he said no. Mayor Mokoundo said the FCFA 50 million shall be used to finance, at least, two projects in two different communities within the Tiko Municipality "so that the people can actually feel the benefit of their hard work." "So, the 50 million is money for the Tiko Council and Tiko population."

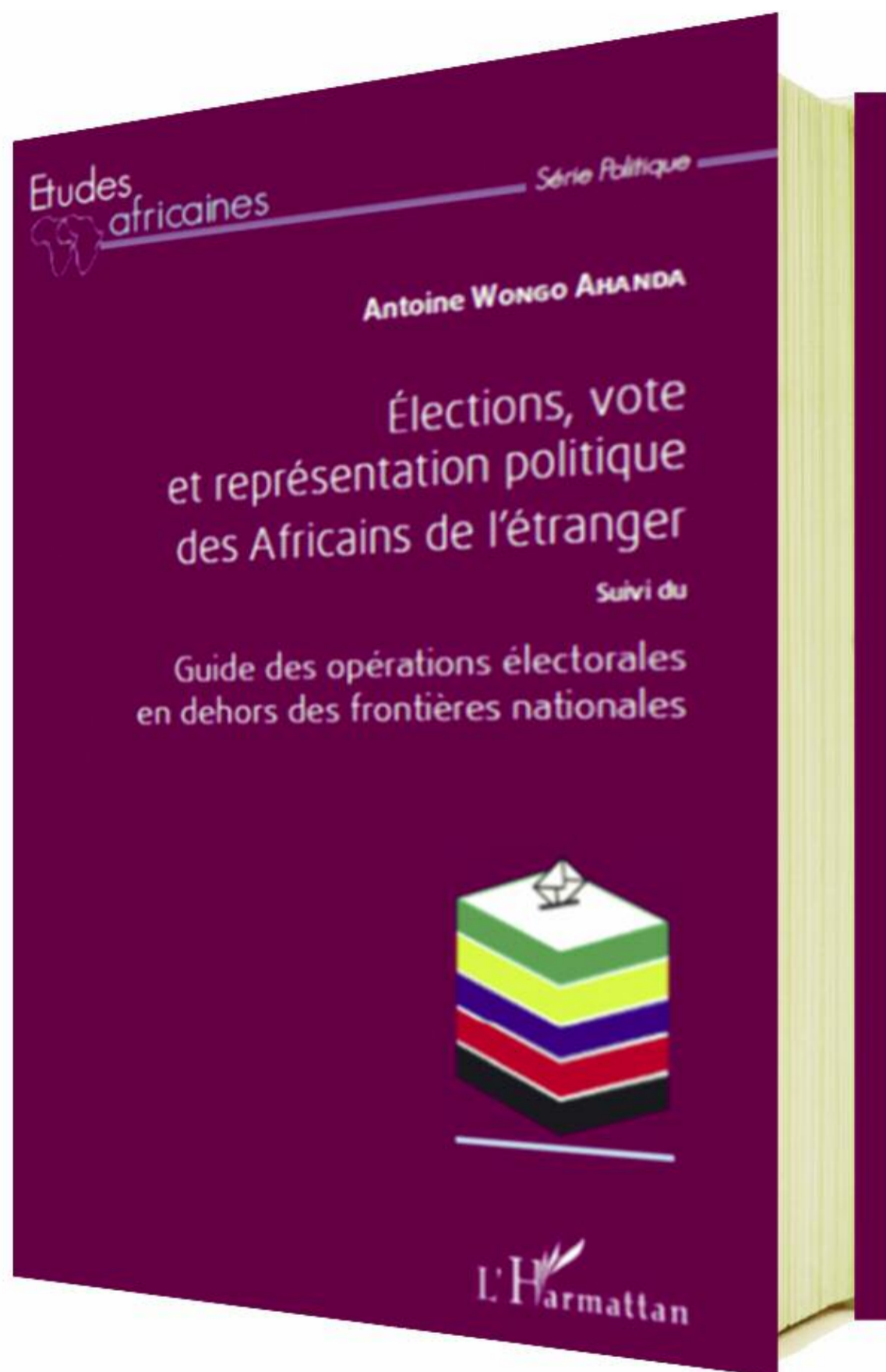
The Mayor went on to state that his Council has a Communal Development Plan from which it's Development Committee shall have to select two important projects which they shall use the PNDP Prize to finance. In talking about the Performance Desk Prize, Mayor Mokoundo said, "it was a tool of best management put in place by PNDP under the tutelage of the Ministry of the Economy, Planning and Regional Development." He explained further that the Performance Desk index has a team that usually go round to evaluate how the Councils work, manage their budgets and how they work following the rules

set forth by the PNDP. The PNDP supports councils in carrying out projects in most localities in Cameroon meant to improve on the livelihoods of the people. But the Mayor said that the prize was not just about projects but also about "how you keep your books well, they check how gender is mainstreamed in your management and even how clean your council environment is," he added. Despite the success, like other councils in the Region, the current crisis has not spared the Tiko Council as the Mayor acknowledged that they might not be able to realize all planned. But he said he did not allow the crisis to dent his strive to serve his people. "Even in our markets, the collections we used to realize are not really there. So the crisis is actually affecting the Tiko Council just as it is the other Councils."

Mayor Mokoundo, who is of the SDF Party, ended by saying: "I just want to urge the population to continue to throw their support behind us. They have seen that they voted for us and we have not failed them".



VIENT DE PARAÎTRE



Les États africains sont de plus en plus amenés, dans le cadre d'une politique concertée ou sous la pression de leurs communautés à l'étranger à tenir leurs obligations à l'égard de leurs ressortissants, notamment en ce qui concerne l'exercice de la citoyenneté à travers le vote à distance. Beaucoup de fantasmes et d'idées fausses animent pourtant encore l'idée du vote des nationaux de l'étranger. On a aussi souvent entendu évoquer des craintes. Celles par exemple de l'impact d'un vote diasporique sur l'équilibre politique national ou du risque de la « double allégeance » ou de la « double soumission » que comporte la double nationalité si des citoyens ayant ce statut venaient à voter dans leurs pays d'origine.

Quels sont aujourd'hui les types d'élections, les mécanismes et les procédures du vote à l'extérieur adoptés par les pays africains ? L'auteur entend dans une démarche comparative apporter une contribution pédagogique au processus d'appropriation de la citoyenneté externe par les États africains ; à la fois en formulant une grille de lecture des enjeux de cette citoyenneté et en proposant les outils d'une meilleure mise en oeuvre de celle-ci par les États africains en particulier.

Cet ouvrage qui fait la synthèse des connaissances et des pratiques du vote à l'extérieur et de la représentation politique des Africains de l'étranger pourrait intéresser à la fois les chercheurs, les leaders politiques, les migrants africains, et tous ceux qui peuvent être amenés à s'impliquer dans le processus du vote à distance à travers l'Afrique et les pays d'immigration.

L'AUTEUR

Antoine WONGO AHANDA est enseignant-chercheur, Professeur des universités et ancien diplomate camerounais. Longtemps en poste à l'Ambassade du Cameroun en France, il a depuis une décennie orienté ses recherches universitaires sur le transnationalisme, c'est-à-dire la capacité croissante qu'ont les migrants de maintenir des liens à travers les frontières avec leur pays d'ori-

gine, sous le prisme de la communication, de la politique et de la citoyenneté externe. Il a été le Point focal dans la circonscription électorale de France Nord (Paris) d'Election Cameroun, l'organe chargé des élections au Cameroun de 2011 à 2016. À ce titre, il a organisé à Paris l'élection présidentielle du 9 octobre 2011, toute première élection ouverte aux Camerounais de l'étranger.

DISPONIBLE EN LIBRAIRIE

OPINION

▶ « **Le peuple a parlé haut et clair** »

Le journaliste principal et hors échelle livre sa vision de la vie politique du Cameroun à la lumière du scrutin du 07 octobre 2018, qui a connu son apothéose par la prestation de serment de Paul Biya le 06 novembre dernier.



Par Joseph Janvier Mvoto Obounou
Journaliste principal Hors échelle

« Qu'est-ce que les mots bulu et bamiléké viennent chercher ici ? », s'étonnait un homme politique camerounais devant le Conseil constitutionnel, dans le cadre du contentieux afférent à l'élection du président de la République du 07 octobre dernier. C'était à la suite de l'adresse, à fort relent tribaliste d'un candidat à ladite élection, devant cette noble instance chargée de proclamer les résultats de ce scrutin sur la base d'éléments matériels objectifs, et non en fonction de supputations injustifiées. Le désappointement de cet homme politique est d'autant plus interpellateur, face à un prétendant à la magistrature suprême, fonction à laquelle tous les observateurs avérés du système politique camerounais reconnaissent aux pères de notre nation un tact, une pondération et un sens inégalable de l'équilibre, adjuvants politiques indispensables à la gestion pacifique et participative d'un pays d'environ de 250 groupes ethniques.

En effet, la fonction présidentielle élève celui qui y accède au dessus des races, des tribus et des ethnies. Elle est par nature fédératrice, pas ségrégative. De fait, toute démanaison tribale, même à peine exprimée, disqualifie tout postulant à ce piédestal. De fait, si j'avais la brillance et l'autorité académique du Professeur Maurice Kamto (agrégé de Droit public, Maître de conférence à l'Université de Yaoundé II), après la clôture par le Conseil constitutionnel du contentieux post-électoral, je prendrais la ferme résolution d'enseigner à mes étudiants qu'aux termes de notre loi fondamentale, le résultat final de l'élection du président de la République est proclamé par le Conseil constitutionnel, qui matérialise le verdict concret des urnes et non les spéculations infondées des réseaux sociaux, les bruits sourds de la rue ou la gesticulation insolite de quelques agitateurs.

Mais à l'observation, cette évidence ne semble guère rationnellement habiter les militants du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC), lorsque l'on se souvient de l'image ubuesque de l'un d'entre eux, enseignant d'université de son état, récusant toute idée de la dignité devant le Conseil constitutionnel, et appelant à tue-tête les caméras à filmer un rapport isolé, dans le but de prendre le peuple à témoin d'une prétendue irrégularité électorale.

Transparence

Fort heureusement, à côté du carton rouge que les

observateurs du processus électoral et la classe intellectuelle camerounaise semblent dans leur grande majorité adresser à l'équipe du tireur maladroit de penalty, il y a par contre lieu de se féliciter de la sérénité, du professionnalisme et du sens républicain du Conseil constitutionnel dans son ensemble. Cette haute institution, attendue de tous, a transformé son tout premier essai en une délectante leçon de démocratie, à travers une approche transparente et contradictoire, privilégiant, in fine, les faits à l'anecdote, selon la belle maxime latine *res ipsa loquitur* (les faits parlent d'eux-mêmes). Cette transparence a permis à l'opinion publique nationale et internationale de vivre en direct et en mondovision les débats devant cette Cour dont les membres ne se sont guère ménagés, donnant respectueusement la parole à toutes les parties en cause dans le cadre de débats parfois courtois, souvent empreints d'une verve langagière à la limite de la bienséance, expliquant et interprétant sans condescendance les dispositions juridiques en vigueur, mais martelant toutefois avec fermeté la vérité du droit.

Au bout de tout ce processus de trois jours, chaque Camerounais, de l'intérieur, comme de la diaspora, a pu se faire par lui-même, une idée exacte, tirée du choc des idées et des arguments fusant de toutes parts, au point qu'il sera très difficile aux pyromanes de tous bords de réussir leurs appels à l'insurrection et à la révolte. Il s'agira davantage d'une entreprise morte, lorsque ces appels à la destruction d'une œuvre nationale de longue haleine viendront des mauvais perdants, ou de camerounistes de la Tour Eiffel (France), de la Statue de la liberté (USA) ou de Trafalgar Square (Royaume Uni) ... , très actifs sur la toile pour parler de réalités qu'ils ne perçoivent pourtant qu'à travers le prisme déformateur de la distance.

Maturité à parfaire

La phase du contentieux post-électoral est désormais derrière nous. Les résultats définitifs de l'élection du président de la République du 07 octobre 2018 sont connus. Nous allons tous devoir nous remettre au travail pour la poursuite de la construction de notre cher et beau pays, en attendant de prochaines échéances électorales. Mais en guise d'acquis et de réflexion projective, quatre observations sont à faire.

Premièrement, ce moment électoral a permis de voir à l'œuvre un Conseil Constitutionnel à la hauteur de sa tâche, courtois, patient, serein, mais glacial face aux effets de robe, aux tons enfiévrés, aux discours émotionnels, aux attitudes recherchant l'incident judiciaire d'audience à tout prix. Ce fut in fine un beau cliché, attestant d'une maturité démocratique qu'il restera tout de même à parfaire pour la compréhension de tous, afin que le Conseil Constitutionnel ne soit plus pris pour une tribune de « conférence nationale souveraine », une instance de libération des prisonniers de droit commun, un cadre de sanction des magistrats du siège ou une assemblée compétente pour se prononcer sur la forme de l'Etat.

Deuxièmement, l'on a constaté un manque d'appropriation des dispositions du Code électoral par de nombreux acteurs engagés dans le cadre de cette élection, ceci parfois jusqu'à l'ignorance des définitions et des procédures basiques. Les partis politiques gagneraient à constituer des équipes permanentes de conseils, bien qualifiées sur le droit et les procédures électorales, pour une meilleure défense de leurs intérêts.

Troisièmement, les conseils des partis politiques en compétition électorale gagneraient à intégrer dans leurs stratégies de défense qu'en droit, un fait allégué sans preuve est frappé de vacuité. Les discours émotifs ne l'emportent guère sur la froideur des faits. L'on aura assisté à d'interminables débats sur des aspects

n'intéressant pas la cause défendue et faisant davantage appel au cœur. L'on peut comprendre que même bien articulés, de tels arguments n'ont nullement ébranlé la raideur juridique des membres du Conseil constitutionnel.

Quatrièmement, le choix délibéré de prendre part à une compétition suppose préalablement que l'on en connaît le cadre et les règles. Pourtant, il a été bien curieux de voir certains candidats fustiger le Code électoral sur la base duquel ils ont pourtant librement décidé d'entrer en compétition, ou plutôt évoquer un environnement administratif, politique et sécuritaire prétendument hostile, pour réclamer après coup l'annulation d'un scrutin auquel ils ont activement participé du début jusqu'à la fin.

Sept ans encore !

A présent, fini le contentieux post-électoral. Le Conseil constitutionnel a dit la messe. Nous retenons que le peuple a parlé haut et clair, accordant 71,28% des suffrages à Paul Biya (RDPC) contre 14,23 % à Maurice Kamto (MRC), 06,28 % à Cabral Libii (UNIVERS), 03,35% à Joshua Osih Nambang (SDF), etc... Pour sept ans encore, c'est donc Paul Biya qui va tenir le gouvernail Cameroun. N'en déplaise aux esprits chagrins : le peuple a parlé haut et clair !

En permettant que les conseils des différents candidats confrontent leurs arguments, il a réussi à captiver l'attention de tous les Camerounais pour la chose politique. Tous les « opiums du peuple » connus (football, religion, etc..) n'ont jamais réussi à obtenir, dans quelque média que ce soit, un taux d'audience aussi élevé. Qui a dit, lorsque Paul Biya exprimait son vœu d'être perçu par la postérité comme celui qui a apporté la démocratie au Cameroun, qu'une telle vision n'était que pure chimère ?

À travers le scrutin du 07 octobre 2018, nous venons de vivre un bel exemple d'expression démocratique. Certes, les résultats des urnes donnent à penser que le processus reste à parfaire pour sortir la politique du carcan tribal dans certains contextes. En guise d'exemple, il apparaît notamment que Maurice Kamto et Cabral Libii ont réalisé des scores respectables en s'appuyant essentiellement sur les aires de concentration de leurs groupes tribaux, en ville comme à la campagne.

Même s'il y a lieu d'observer que le candidat du RDPC a engrangé des scores honorables dans ces zones là, considérées à tort comme des chasses gardées, il faut dénoncer et condamner cette dérive identitaire et tribale, qui risque de se poser comme une balle tirée dans l'aile de notre jeune et fragile démocratie. Il faut le redire avec force : seul le candidat Paul Biya a gagné les suffrages de tous les Camerounais du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, sans exclusive.

Finalement, le breuvage est tiré, il faut le boire. Il sera, pendant un temps, du miel pour quelques-uns et de la ciguë pour d'autres. A la fin, passées l'euphorie de la victoire et l'aigreur de l'échec, le candidat placé en tête des suffrages deviendra dans quelques heures l'élu de la nation toute entière. Désormais, face à lui et avec lui, il ne restera que des Camerounais et le Cameroun que nous voulons toujours plus prospère, démocratique et respecté dans le concert des Nations.

Mieux que quiconque, le Président Paul Biya le sait, tout comme il a conscience que son nouveau mandat à la tête de notre pays est un chèque que lui signe le peuple camerounais et davantage encore Dieu Tout Puissant, selon l'aphorisme « *la voix du peuple, c'est la voix de Dieu* ». C'est aussi celle de l'espérance en un homme de forte expérience, celle d'un pays définitivement et totalement pacifié, celle de l'attachement de tous les enfants du Cameroun à l'incoercible bataille pour l'Émergence de notre cher et beau pays.

CAN 2019

POLITIQUE/ ÉCONOMIE/ MONDE/ SPORTS

▶ Le Cameroun à l'épreuve de la visite d'inspection de la CAF

A sept mois de l'entame de la Coupe d'Afrique des nations, sept émissaires de la CAF en séjour au Cameroun, vont s'assurer que les infrastructures sportives construites à Yaoundé, Garoua, Bafoussam et Garoua répondent aux normes.



Charles Nwanochi

Une certitude. La Confédération africaine de football (CAF) poursuit ce 12 novembre à Garoua la quatrième visite d'inspection des infrastructures de la coupe d'Afrique des nations au Cameroun, pays qui va abriter l'édition 2019. Elle ira le 13 novembre à Bafoussam et le 14 novembre à Douala. Les émissaires

de la CAF, sept au total, sous la conduite du secrétaire général adjoint Sport et Développement au sein de la CAF, Anthony Baffoe, vont s'assurer que les infrastructures sportives construites, entre autres, à Yaoundé, Bafoussam et Garoua, sont sur le point d'être achevées et livrées, respectent le cahier de charges de l'instance faïtière panafricaine.

Les inspecteurs de la CAF à en croire le

COCAN lors de la visite au site d'Olembe le 11 novembre sont sortis de là satisfaits de l'état d'avancement des travaux. Ils ont été regardant sur « la pelouse, les vestiaires, les parkings, la tribune présidentielle et la toiture au stade en construction d'Olembe d'une capacité de 60000 places ». Et selon les responsables de l'entreprise adjudicataire, Piccini, encore 45 jours pour finaliser l'aire de jeu équipée des cages de gardien de buts.

Auparavant, le président du comité local d'organisation de la coupe d'Afrique des nations (COCAN), le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Bidoung Mpkatt, à un point de presse le 9 novembre dernier, a levé les points d'ombres liés aux préparatifs de la CAN 2019 au Cameroun. A sept mois de l'échéance, avec précision, le ministre des Sports a indiqué que « 34 stades dont 07 pour la compétition et 26 pour les entraînements sont en phase terminale pour les uns et opérationnels pour les autres dans les différentes villes-hôtes ». Et depuis la première visite d'inspection de la CAF dans les sites de Yaoundé, Garoua, Bafoussam, Douala et Buea-Limbe, le Cameroun a relevé le ministre Bidoung Mpkatt, a fait d'importants efforts en vue de leur arrimage aux exigences de la CAF. Dans ce sillage, le Cameroun a identifié les

sites d'hébergement. La CAF satisfait, a demandé aux autorités sportives camerounaises d'établir une carte hôtelière. Ce qui « élaborée en collaboration avec le ministère du Tourisme et des Loisirs » lui a été transmise. Le Cameroun à en croire les ministres de Sports et de la Santé publique, dispose « d'hôpitaux de référence ayant des plateaux techniques conformes aux exigences de la CAF dans certaines villes-hôtes ». Il procède au « renforcement desdits plateaux techniques ».

En attendant que le Cameroun respecte véritablement ses engagements en matière d'infrastructures aéroportuaires, routières, de communications et télécommunications, le COCAN se préoccupe de la cérémonie de tirage au sort. La CAF va préciser une date à l'issue des éliminatoires qualificatifs à la CAN 2019. Il prépare aussi les « cérémonies d'ouverture et de clôture » de cette compétition prestigieuse. Le COCAN va se rapprocher du concret dès « la signature de l'Accord cadre de l'association organisatrice » et de « la signature des Accords-villes ». Les « concours pour le choix de la mascotte et de la chanson officielle de la compétition » vont être lancés dès que la CAF va valider le dossier y afférent posé depuis des lustres sur sa table.

JOSIANE MBAKOP NFONGANG

▶ Un record arbitral féminin camerounais

Retenue parmi les 29 arbitres qui officieront au Ghana pendant la Can féminine 2018, Josiane Mbakop Nfongang, a promis de représenter valablement les couleurs du Cameroun à cette compétition.

C.N.

Née le 17 mai 1979 à Douala, Josiane Mbakop Nfongang issue d'une famille de dix dont deux frères et sept sœurs nourrit un seul objectif pour cette CAN au Ghana : « Représenter valablement l'arbitrage camerounais et toute ma nation en allant le plus loin possible dans cette compétition ». Un des objectifs qui, s'il est atteint donnera à Josiane quelques armes supplémentaires pour « transmettre mon expérience au plus jeunes en devenant instructeur FIFA si Dieu le permet ». La nouvelle de sa sélection, Josiane Mbakop Nfongang l'a accueillie comme le résultat de son ardeur quotidienne au travail : « Je ne pense pas que c'est un privilège, c'est un mérite ». Le corps arbitral du Cameroun regorge d'arbitres autant talentueuses les unes que les autres et, selon Josiane Mbakop Nfongang n'importe laquelle d'entre elles aurait été à la hauteur de la tâche. « Mon sentiment de fierté est de représenter mon pays dans le corps arbitral à cette CAN. Je rends grâce à Dieu », a-t-elle ajouté.



De l'ombre à la lumière

La ressortissante de la région de l'Ouest-Cameroun n'est pas une novice en ce qui concerne les compétitions féminines. En effet, elle a fait partie du corps arbitral de la Can féminine Cameroun 2016 et de celui de la Coupe du monde U17 Jordanie de la même année. Le Ghana est une nouvelle expérience qui viendra non seulement renforcer le CV d'officiel de cette compétition féminine mais aussi assoir la compétence de la jeune arbitre de 31 ans. Ce n'est donc pas par hasard que l'héroïne du jour s'est retrouvée dans le milieu sportif. « J'ai toujours été sportive depuis ma tendre enfance, je jouais au foot avec mes

frères et sœurs devant la maison familiale, une fois au collège j'ai commencé avec l'athlétisme où je faisais les 200 et 400m d'ailleurs où j'ai été même championne des 400m en 1995 et en 2004, j'ai regardé un match et c'est une dame qui officiait. Le virus est entré et la même année, j'ai commencé à faire les cours d'arbitrage avec passion », s'est-elle confiée auprès d'un média confrère. Amoureuse du sport et des voyages, Josiane Mbakop Nfongang est sans doute, comme l'équipe nationale senior des Lionnes indomptables, une des attractions du Cameroun à cette CAN féminine Ghana 2018.

MTN ELITE I

▶ APEJES de Mfou ambitieux

À la suite de l'assemblée générale du 10 novembre à Yaoundé, APEJES de Mfou se résout à deux choses. Le club cette saison sportive 2018/2019 annoncée vise le titre de champion et compte poursuivre la formation de footballeurs de qualité au sein de son centre de formation. Elle va se doter des

moyens conséquents de son ambition en adoptant un budget à hauteur de 180 millions de FCFA. Les dirigeants se résolvent à prolonger de quatre ans le contrat du staff technique d'APEJES. Par ailleurs, ils annoncent le passage de club de la SARL à Société anonyme.

CAN FÉMININE 2018

▶ 21 Lionnes au Ghana

En stage d'acclimatation en Côte d'Ivoire, le coach des Lionnes Joseph Ndoko depuis le 8 novembre dernier a confirmé la liste des 21 joueuses devant disputer la coupe d'Afrique des nations de football

féminin prévue du 17 novembre au 2 décembre au Ghana. La majorité des joueurs ayant disputé l'édition 2016 ont été sélectionnés pour la conquête du trophée de cette 11^{ème} édition de la CAN.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

▶ L'Espérance de Tunis remporte la compétition

L'Espérance de Tunis a gagné sa troisième Ligue des champions de la CAF vendredi soir, aux dépens d'Al-Ahly sur le score de 3 buts à 0.

L'Espérance de Tunis n'avait pas les faveurs des pronostics après le match aller perdu (1-3), mais c'est bien elle qui a soulevé le trophée

tant convoité vendredi soir, devant son public. L'Espérance se rendra donc aux Emirats arabes unis, en décembre, pour représenter l'Afrique, à la Coupe du monde des clubs avec l'espoir de faire aussi bien que le TP Mazembe ou le Raja de Casablanca, finalistes respectivement en 2010 et 2013.



LES CIMENTERIES DU CAMEROUN (CIMENCAM) ACCOMPAGNENT LES PROJETS D'INFRASTRUCTURES POUR LES GRANDES RÉALISATIONS

Depuis plus de 50 années, Cimencam est un acteur majeur du développement économique à travers la réalisation des grandes infrastructures du Cameroun. Des produits de qualité, des ciments adaptés aux différents types de constructions pour en assurer leur pérennité et du béton prêt à l'emploi. Dans un secteur fortement concurrentiel depuis quelques années, Cimencam se démarque à travers son offre produit sur des projets d'envergure. Une large gamme de 5 ciments environ pour des utilisations spécifiques. L'un des projets phares de Cimencam est celui de la construction de la station de broyage de Nomayos, localité située dans la banlieue de la capitale politique du Cameroun, qui produira son premier ciment au mois de Janvier de l'année 2019, augmentant la capacité de production annuelle de Cimencam de 500.000 tonnes. C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'a été inaugurée ce 20 août, la carrière de pouzzolane de Foubot, par le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Ernest Gbwaboubou, qui s'est dit satisfait à l'issue de la visite du site qui s'étend sur 42 hectares et représente une réserve d'environ 50 ans avec ses 12 millions de tonnes escomptées. Cimencam participe ainsi à la politique économique de diversification de ses implantations. Cette pouzzolane sera exploitée dès le mois de Novembre 2018 et, servira comme ajout dans le processus de fabrication du ciment.

Un autre projet tout aussi important initié par Cimencam en Mai 2018 est le lancement des études techniques pour la construction de l'extension de son unité de broyage à Figuil dans le Nord. Un investissement de près de 40 milliards de Francs CFA pour renforcer l'offre produit, en augmentant la capacité de production de 1,5 tonnes à 2,1 millions de tonnes/an, soit 600.000 tonnes additionnelles. Une partie de cette production supplémentaire de ciment permettra à Cimencam de répondre aux sollicitations sans cesse croissantes ? venant des régions septentrionales du Cameroun mais aussi des pays de la sous-région.

Au-delà des projets d'investissement, Cimencam accompagne les projets de construction d'infrastructures, en fournissant ses produits (ciment et béton). On peut citer entre autres quelques chantiers :

- La construction des logements sociaux
- La construction des stades d'Olembe et de Garoua dans la perspective de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2019
- La construction du barrage hydroélectrique de Lom Pangar
- La construction du second Pont sur le Wouri
- La construction des autoroutes Yaoundé-Nsimalen et Yaoundé-Douala...

Cimencam c'est aussi de nombreuses actions menées au profit et pour le bien-être des communautés. Dans le cadre d'une étude RSE menée récemment par l'ASCOMT (Association pour la Communication sur les Maladies Tropicales) en 2017, Cimencam a gagné une marche en occupant désormais à la 3e place du classement ; un autre résultat qui réaffirme clairement son engagement sociétal.



Construire en toute confiance



CIMENCAM, DES CONSTRUCTIONS QUI TRAVERSENT LE TEMPS.